



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9443^e séance

Mercredi 18 octobre 2023, à 11 h 20

New York

<i>Président :</i>	M. França Danese	(Brésil)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M ^{me} Frazier
	Mozambique	M. Fernandes
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Libye, Oman, Pakistan, République arabe syrienne et Tunisie.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Wennesland.

M. Wennesland (*parle en anglais*) : Ces derniers jours, le Secrétaire général et moi-même avons abondamment, en privé, fait au Conseil de sécurité un point détaillé sur les événements horribles et sans précédent qui ont lieu, lui faisant part de notre condamnation, de notre choc et de nos regrets les plus profonds. Je ne répéterai pas mes exposés ici aujourd'hui, dans la mesure où je ferai un point de la situation la semaine prochaine dans le cadre de mon exposé mensuel habituel. Mon collègue, M. Martin Griffiths, fera au Conseil un exposé sur la situation humanitaire.

Aujourd'hui, je voudrais faire le point sur la situation aux membres du Conseil et les informer des efforts que j'ai déployés ces derniers jours pour trouver un moyen de mettre fin aux hostilités et d'épargner la vie des civils.

Je me dois d'être très honnête et de dire qu'il s'agit de l'un des moments les plus difficiles jamais connus par les peuples israélien et palestinien ces 75 dernières années. Le massacre et les actes ignobles de violence et de terreur perpétrés par le Hamas contre les Israéliens le 7 octobre sont gravés dans notre mémoire collective. Des familles entières ont été tuées. Des femmes et des enfants ont été enlevés et emmenés dans la bande de Gaza, où ils sont encore détenus aujourd'hui. Rien ne saurait justifier ni excuser de tels actes de terreur, et je les condamne sans équivoque. Nous sommes face à un défi dévastateur et manifestement difficile à relever pour la région et la communauté internationale. Et ce, à un moment où les institutions mondiales nécessaires pour répondre à une crise aussi aiguë sont déjà débordées.

Il s'agit d'une guerre, et les guerres sont faites de scènes atroces de violence et de tragédie. La nuit dernière, j'ai suivi avec horreur et en temps réel, comme nous tous, j'en suis sûr, les informations faisant état de nombreuses victimes dans un lieu qui devrait être un lieu sûr, à l'abri du danger – un lieu de guérison. Des centaines de Palestiniens ont été tués – patients et personnes cherchant un abri – lorsque l'hôpital El-Ahli, dans la ville de Gaza, a essuyé une frappe meurtrière. Les circonstances et les responsabilités de cette catastrophe doivent encore être clarifiées, et une enquête large et complète, fondée sur les faits, sera nécessaire. Mais le résultat de tout cela est très clair : il s'agit d'une terrible tragédie pour les personnes concernées.

Je crains que nous soyons au bord d'un abîme profond et dangereux qui pourrait changer la trajectoire du conflit israélo-palestinien, voire celle du Moyen-Orient tout entier. Après plus d'un siècle de conflit et plus d'un demi-siècle d'occupation, nous, la communauté internationale, n'avons pas réussi, collectivement, à amener les parties à un règlement politique juste et durable. Les fractures sont anciennes et profondes et vont bien au-delà d'Israël et du Territoire palestinien occupé. Les événements survenus ces 11 derniers jours ont servi à raviver les griefs et à ranimer des alliances dans toute la région. Me fondant sur les échanges que j'ai eus et sur la dynamique que j'observe sur le terrain, je dirais ceci : le risque que ce conflit gagne du terrain est réel – très réel – et extrêmement dangereux.

Depuis le début des hostilités actuelles, ma priorité absolue a été d'œuvrer à la réduction de ces menaces existentielles. Avec le Secrétaire général, je suis en communication constante avec un large éventail d'interlocuteurs, avec les parties et avec les acteurs régionaux et internationaux qui jouent un rôle et exercent une influence. Je poursuivrai dans cette voie. Aujourd'hui, je m'adresse au Conseil depuis Doha,

où les autorités m'ont assuré de leur engagement continu envers le peuple palestinien et ses besoins humanitaires, ainsi que de l'urgence d'éviter de nouvelles pertes civiles.

Les réunions et les discussions en cours avec les dirigeants égyptiens ont porté non seulement sur la question de la facilitation de l'accès de l'aide humanitaire par le point de passage de Rafah, mais aussi sur nos préoccupations communes et nos efforts pour mettre un terme aux hostilités dans la région. Je retournerai au Caire demain pour rejoindre le Secrétaire général afin de poursuivre ces discussions politiques. À cet égard, je salue l'appel rapide lancé par le Président Al Sisi à la tenue d'un sommet des dirigeants mondiaux pour poursuivre ces discussions.

J'ai également eu des discussions similaires avec les dirigeants du Liban et de la Jordanie, ainsi que plusieurs entretiens téléphoniques avec les cinq membres permanents du Conseil et d'autres partenaires régionaux et internationaux clefs qui se sont saisis de ce conflit et œuvrent activement à son règlement. Nous sommes tous en quête d'une compréhension et d'une approche communes en cette période critique.

Je me félicite des visites de dirigeants mondiaux, dont le Chancelier allemand Scholz et le Ministre britannique des affaires étrangères Cleverly, ainsi que de la visite, aujourd'hui, du Président Joe Biden.

Aux parties sur le terrain à Jérusalem, Tel-Aviv et Ramallah, mon message est resté le même : nous ne devons pas laisser la dynamique du conflit actuel nous faire perdre de vue ce que j'appellerais « le jour d'après ». Nous devons commencer à y travailler dès maintenant. Nous savons quelle est la voie à suivre. Je peux affirmer qu'aujourd'hui, la diplomatie est très difficile. Mais voici ce qu'il faut faire.

Nous avons besoin de temps et d'espace pour atteindre deux objectifs urgents : premièrement, la libération immédiate et sans condition de tous les otages par le Hamas ; et, deuxièmement – et rapidement –, un accès sans entrave de l'aide humanitaire pour les Palestiniens de Gaza. Troisièmement, nous devons déployer des efforts collectifs pour mettre fin à toutes les hostilités et prévenir toute propagation du conflit dans la région.

En ce qui concerne la Cisjordanie et le Liban, aucune erreur d'appréciation, aucune provocation et aucune mesure susceptible d'entraver nos efforts actuels ne sont permises.

La prochaine étape doit être la recherche d'un règlement politique. En fin de compte, seul un règlement politique à long terme, conforme aux résolutions des organes de l'ONU, au droit international et aux accords

antérieurs, mettra fin à l'effusion de sang, empêchera que de tels actes ne se reproduisent et permettra d'aller de l'avant.

Comme je l'ai déclaré à maintes reprises au Conseil, recourir à un ensemble disparate de solutions ad hoc et temporaires et se contenter perpétuellement de gérer le conflit sans s'attaquer aux problèmes sous-jacents n'est pas viable. Cela a été démontré au cours des 11 derniers jours. Ce que nous voyons sur le terrain aujourd'hui en est une preuve tragique. Ce que nous devons faire maintenant, c'est travailler ensemble pour atteindre ces objectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je tiens à dire que c'est un honneur pour moi de m'exprimer à la même tribune que Tor Wennesland. Je m'associe pleinement à chacun de ses propos, des propos qui sont le fruit d'années d'expérience utile, non seulement lorsque l'on considère les horreurs de ces 11 derniers jours, mais aussi lorsqu'on appréhende celles à venir. Je rends hommage au Coordonnateur spécial Wennesland.

Je m'associe également à lui et à tous les membres du Conseil de sécurité pour exprimer mon effroi et mon désespoir face à l'explosion survenue hier soir à l'hôpital épiscopal anglican El-Ahli, dans le nord de la bande de Gaza, qu'il a affirmé avoir regardée, comme beaucoup d'entre nous. Je présente mes sincères condoléances aux familles endeuillées par cette tragédie bouleversante, et j'adresse mes vœux les plus sincères de rétablissement prompt et complet à tous les blessés.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'hôpital touché était l'un des 20 hôpitaux du nord de Gaza concerné par l'annonce des autorités israéliennes appelant les civils à quitter les lieux pour leur sécurité. C'est terrible d'y penser le lendemain matin. Cependant, bon nombre de personnes n'ont tout simplement pas pu être évacuées à cause de l'insécurité, comme nous l'évoquons aujourd'hui dans cette salle, de l'état critique de nombreux patients et du manque d'ambulances, de personnel et de capacités dans le reste du système de santé, qui, comme les membres le savent, est sur les genoux à Gaza.

Lorsque cet hôpital a été frappé, il était pleinement opérationnel et avait dépassé sa capacité maximale. Il débordait donc de patients, dont des femmes et des enfants. Des dizaines de professionnels de la santé et de soignants, qui ont fait preuve d'un courage et d'une détermination tout à fait extraordinaires en restant sur place pour accomplir leurs tâches et rester aux côtés de leurs patients, se trouvaient également dans ce bâtiment. De

plus, l'hôpital accueillait de nombreuses personnes déplacées, qui n'avaient nulle part où aller ou qui s'y réfugiaient avec la conviction, ou du moins dans l'espoir d'y trouver la sécurité. Elles se trompaient.

Les informations reçues jusqu'ici font état de centaines de morts, dont des centaines de civils et de membres du personnel de santé. Je m'associe à la demande de M. Wennesland tendant à ce qu'une enquête fondée sur les faits soit ouverte pour comprendre comment cette tragédie s'est produite. Je tiens à dire une chose de la plus haute importance pour tous les membres de la communauté humanitaire et pour tous ceux qui sont régis par les règles de la guerre et le droit international humanitaire. Les événements du 7 octobre, l'invasion d'Israël et la prise d'otages, toujours portés disparus et cachés à Gaza, sont tout simplement déplorables, contraires à la loi, inadmissibles et inacceptables. La libération inconditionnelle des otages est une composante essentielle de tout retour à la normale que M^{me} Nusseibeh nous a décrite avant le début de la présente séance.

Depuis le 7 octobre, 28 agents de santé auraient été tués et 23 autres blessés à Gaza. Le courage ne manque pas. Cette population ne manque pas de détermination. Plusieurs informations font état des dégâts importants subis par les établissements de santé. Comme les membres le savent, cet hôpital avait d'ailleurs déjà été touché le 14 octobre. Les services de santé de Gaza, comme je l'ai entendu ici au Caire ces deux derniers jours, sont débordés en raison du défi extrême auxquels ils sont confrontés, à savoir répondre aux besoins en matière de santé du nombre croissant de patients blessés, le tout dans une situation d'importantes pénuries de fournitures médicales, d'eau et de carburant.

La destruction de cet hôpital, survenue hier, a accentué la pression que subit le système de santé qui s'effondre, défaille et devient désolant. Non seulement les victimes ont été transportées d'urgence à l'hôpital Chifa, l'un des nombreux autres hôpitaux de Gaza au bord de l'effondrement, mais Gaza est aussi désormais privée d'un établissement qui soignait plus de 45 000 patients par an avant les hostilités actuelles. Je me dois de rappeler, et ce ne sera une surprise pour personne, puisque tout le monde l'a répété à maintes reprises au Conseil, qu'en vertu du droit international humanitaire, il existe des exigences simples. Il y a des règles de guerre simples qui s'appliquent à tous, quelle que soit la provocation et, Dieu sait qu'il y en a eu.

Les parties à un conflit armé doivent protéger les civils et les biens de caractère civil et veiller constamment à les épargner de toute attaque. Nous avons abordé cette question dans cette salle concernant la majorité des conflits dans le monde. Ce conflit n'est pas différent. Le

droit international accorde une protection spécifique au personnel de santé et aux installations médicales pour que les blessés et les malades reçoivent les soins médicaux dont ils ont besoin. Ce n'est pas un hasard si l'un des premiers responsables humanitaires à se rendre sur place après les événements du 7 octobre a été notre cher ami, M. Tedros Ghebreyesus, Directeur de l'OMS. Il est impératif que les blessés et les malades reçoivent les soins médicaux dont ils ont besoin. Nous rappelons que toutes les parties doivent respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire. Et il est de notre responsabilité collective, car nous sommes tous concernés et nous ne sommes pas de simples observateurs, d'user de toute notre influence pour faire en sorte que ce soit le cas.

Cette tragédie est caractéristique des terribles effets que le conflit a sur les civils et, comme l'ont souligné M. Wennesland et M^{me} Nusseibeh, des conséquences catastrophiques qu'il aura s'il continue de s'intensifier, comme nous le craignons. En 11 jours seulement, depuis la prise d'assaut d'Israël par des groupes armés palestiniens le 7 octobre, le nombre de morts a déjà dépassé celui des hostilités de 2014, qui ont duré plus de sept semaines. Le nombre de morts, les souffrances, les destructions et les violations du droit international ne sont pas surestimées.

À Gaza, plus de 3 000 personnes ont été tuées, plus de 12 500 blessées et des centaines d'autres sont portées disparues sous les décombres. Honnêtement, nous ne savons pas combien d'entre elles ont quitté le nord pour le sud afin de se mettre à l'abri. Nous savons tous que des humanitaires font partie de ces morts. Je tiens à rendre hommage aux 15 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et aux membres du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont été tués, et je rencontre depuis quelques jours les familles des victimes.

Nous estimons que près d'un million de personnes ont fui leur domicile pour se réfugier dans d'autres parties de la bande de Gaza, mais nous nous n'en sommes pas certains. Beaucoup de personnes ont fui, après qu'Israël a annoncé que les civils devaient quitter le nord de Gaza pour se mettre à l'abri. Mais les civils n'ont nulle part où aller pour échapper aux destructions et aux privations, qui augmentent d'heure en heure tandis que les missiles continuent de voler et que les fournitures essentielles, notamment le carburant, les denrées alimentaires, les produits médicaux et l'eau, s'épuisent.

Dans certains endroits, l'UNRWA – auquel je tiens à rendre un hommage particulier pour la manière dont il a contribué à l'atténuation des souffrances en ces temps

extrêmement difficiles – est contraint, en raison de la pénurie d'eau, de rationner ses approvisionnements à un litre d'eau par personne par jour, sachant que le minimum requis par les normes internationales est de 15 litres. Ces personnes reçoivent donc un litre, et elles ont de la chance. Comme le signalent l'UNRWA et d'autres organismes, de plus en plus, les gens n'ont d'autre choix que de consommer de l'eau provenant de sources insalubres, ce qui expose la population à des risques de maladies véhiculées par l'eau. Que les civils partent ou restent, qu'ils se déplacent à nouveau ou qu'ils demeurent là où ils se sont installés – et c'est à eux d'en décider –, ils doivent être protégés. Les personnes se trouvant à l'intérieur d'infrastructures civiles ne sauraient être prises pour cible. Elles doivent être protégées dans des lieux de déconfliction et avoir accès à l'aide humanitaire indispensable à leur survie, qui est disponible et à laquelle de nombreuses heures de négociations minutieuses avec les différentes parties ont été consacrées. Je remercie toutes les parties ayant participé à ces négociations de la volonté d'agir dont elles ont fait montre.

Cela signifie que l'ONU et les partenaires humanitaires – je pense en particulier professionnalisme remarquable du Croissant-Rouge égyptien et de la Société du Croissant-Rouge palestinien, dont j'ai rencontré les dirigeants aujourd'hui – doivent pouvoir apporter une aide aux civils dans le besoin dans toute la bande de Gaza, sans entrave, là où ils le souhaitent, où ils se sentent en sécurité et où nous pouvons nous efforcer de garantir cette sécurité. Nous disposons de fournitures humanitaires et d'équipes médicales. À Gaza, l'UNRWA emploie 14 000 personnes, qui travaillent courageusement dans ces conditions, comme le font d'autres organismes. Les sociétés du Croissant-Rouge comptent de nombreux bénévoles et sont prêtes à venir en aide aux personnes les plus démunies. Je suis très reconnaissant à de nombreux États Membres d'avoir très rapidement mis à disposition des fonds d'urgence pour les secours immédiats à Gaza, notamment via le Fonds central pour les interventions d'urgence, géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, que je dirige, ainsi que par le biais du Fonds humanitaire pour le Territoire palestinien occupé. Je remercie tous ceux qui ont redoublé d'efforts si rapidement.

Cependant, bien que nous disposions de beaucoup de choses, ce dont nous manquons – et c'est là tout le problème –, ce dont nous avons désespérément besoin, c'est d'un accès humanitaire immédiat et en toute sécurité à l'ensemble de la bande de Gaza, objectif majeur de nos discussions avec les principales parties concernées. Nous avons besoin de toute urgence d'un mécanisme accepté par toutes les parties concernées pour répondre de manière régulière aux besoins pressants dans toute la bande de Gaza et pour ramener la distribution de l'aide

au niveau où elle était avant ces semaines tragiques, à savoir 100 camions par jour fournissant de l'aide aux personnes dans le besoin dans toute la bande de Gaza. Nous devons retrouver ce niveau d'ambition. Pour cela, nous avons besoin d'un financement supplémentaire en faveur d'organismes chefs de file tels que l'UNRWA, le Programme alimentaire mondial et les sociétés du Croissant-Rouge. Sans financement additionnel, l'UNRWA, qui manque déjà cruellement de fonds, ne sera pas en mesure de continuer à assurer ses services de base.

Toutefois, comme l'a dit M. Wennesland lorsqu'il a soulevé deux points très importants, Gaza n'est pas le seul lieu qui nous préoccupe dans le cadre de ce conflit profondément bouleversant. Depuis le début des récentes hostilités, la situation en Cisjordanie s'est également détériorée, comme l'a dit M. Wennesland, qui est bien placé pour le savoir. La semaine dernière a été la plus meurtrière pour les Palestiniennes et Palestiniens de Cisjordanie depuis que l'ONU a commencé à recenser les décès en 2005, tandis que les actes de violence commis par des colons ont également augmenté, passant de trois à huit incidents par jour en moyenne. La souffrance ne connaît pas de frontières. Les fermetures généralisées dans toute la Cisjordanie entravent l'accès des communautés à des services essentiels, et le risque que la situation échappe à tout contrôle est bien réel.

Ce dont les peuples d'Israël, de Palestine et de la région ont besoin, ce dont nous avons tous besoin, et ce que le Conseil a pour mandat d'assurer, c'est que la raison et l'humanité prévalent, en s'appuyant sur les dispositions du droit international humanitaire, et que des efforts urgents soient déployés pour prévenir toute détérioration de cette brutale calamité. Comme l'a si bien dit M^{me} Nusseibeh (voir S/PV.9442), l'inquiétude de beaucoup d'entre nous est de savoir dans quelle situation nous nous trouverons une fois que les combats auront eu lieu. Bien entendu, nous implorons les parties de respecter le droit international humanitaire, et je tiens à préciser qu'un cessez-le-feu humanitaire contribuerait grandement à atténuer les immenses souffrances humaines.

Enfin, je voudrais conclure en exprimant ma plus profonde admiration, ma gratitude et ma considération à l'égard des personnes extraordinaires qui fournissent des services humanitaires et vitaux à Gaza et en Cisjordanie, comme elles le font dans tant d'autres régions du monde. Nombre d'entre elles sont déplacées ou ont perdu des proches. De nombreux membres du personnel de tous nos organismes ont connu ce genre de souffrance. Le dévouement et la bravoure des ambulanciers, des professionnels de la santé et des personnes travaillant dans les

hôpitaux et les cliniques viennent en fait nous rappeler les principes fondamentaux d'humanité qui nous poussent à régler les différends par la diplomatie et le dialogue, avec bienveillance, générosité et un sens des responsabilités. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à titre personnel. Je l'ai déjà dit à propos de M. Wennesland, mais je voudrais également remercier notre collègue, la Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient et Coordonnatrice des opérations humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, Lynn Hastings, ainsi que les autres humanitaires qui font preuve d'une détermination inébranlable à fournir une assistance et des secours essentiels. Leurs efforts collectifs et l'attention constante qu'ils prêtent à des priorités clefs fondées sur les besoins opérationnels illustrent non seulement l'attachement durable de l'ONU à être porteuse d'espoir et à offrir son appui, mais aussi l'engagement de la communauté humanitaire, et de ceux qui la soutiennent, à accomplir le travail auquel ses membres ont décidé de consacrer leur vie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Face aux événements tragiques survenus dans la bande de Gaza, nous avons, avec les délégations des Émirats arabes unis et de la Chine, pris l'initiative de la séance d'urgence du Conseil de sécurité d'aujourd'hui. Hier, l'hôpital El-Ahli, situé dans le centre de la ville de Gaza, a été détruit par des frappes aériennes. Nous sommes profondément choqués par ce qui s'est produit. L'hôpital anglican était l'un des 20 hôpitaux du nord de la bande de Gaza qui avaient reçu des avis d'évacuation de l'armée israélienne. Cependant, comme l'a déjà dit M. Griffiths, il n'a pas été possible de se conformer à cette exigence, étant donné la situation instable qui régnait, l'état critique de nombreux patients et le manque d'ambulances, de personnel, de lits d'hôpital et d'autres abris pour les déplacés. Selon les dernières informations en date, la frappe aérienne contre l'hôpital a fait plus de 800 morts et blessés. Nous demandons qu'une enquête objective soit menée sur ce crime et que les auteurs soient poursuivis.

C'est le prix à payer pour l'inertie des membres du Conseil, dont beaucoup ont tergiversé au cours des 11 derniers jours, depuis le début de l'escalade autour de Gaza. Nous avons mis en garde le Conseil à ce sujet lundi, lorsque plusieurs membres du Conseil, soi-disant guidés par des considérations purement humanitaires, mais qui étaient en réalité purement politiques, n'ont pas appuyé le projet

de résolution S/2023/772, sur un cessez-le-feu, déposé par la Fédération de Russie. Notre document prévoyait un certain nombre de mesures concrètes et urgentes destinées à mettre fin à la violence et aux souffrances des civils, à libérer les otages, à prévenir la catastrophe humanitaire imminente dans cette partie de la Palestine et à éviter que le conflit ne s'étende à d'autres pays de la région. Compte tenu de la situation extrêmement tendue, il fallait agir sans tarder. C'est pourquoi le projet de résolution que nous avons déposé ne contenait aucun élément ou aucune évaluation politique ni aucune référence à l'une ou l'autre partie au conflit, ce qui aurait pu compliquer le processus de conclusion d'un accord sur ce texte.

Malgré cela, au vu et au su de la communauté internationale, le Conseil de sécurité, l'organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, n'a pas pu prendre une décision qui aurait pu empêcher la tragédie humanitaire de Gaza. Le Conseil n'a pas envoyé de message clair, fort et collectif, appelant à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, durable et observable. Aujourd'hui, nous récoltons les fruits amers de ce retard.

Une fois de plus, il est devenu évident que la position de Washington et de certaines autres capitales occidentales a empêché la prise d'une décision naturelle et logique. Dans les circonstances actuelles, il s'agissait d'un impératif humanitaire absolu et d'une obligation morale pour tous les membres responsables de la communauté internationale. Cependant, les considérations humanitaires, les normes du droit international et les causes profondes de l'absence de règlement de la question palestinienne, que nous ne cessons de souligner avec insistance depuis des années, n'ont clairement pas d'importance pour eux.

En Israël, le nombre de morts s'élève à 1 400 personnes, et 3 900 personnes ont été blessées. En Palestine, le nombre de morts s'élève à plus de 3 500 personnes, et plus de 10 000 personnes ont été blessées. Aujourd'hui, ces chiffres sont encore plus élevés. D'après les informations de l'ONU, quelque 450 enfants sont morts à Gaza, et 750 autres sont encore sous les décombres des bâtiments détruits lors des raids aériens.

Plus de deux millions de personnes à Gaza n'ont toujours pas accès à l'eau, à la nourriture, aux soins médicaux, au carburant ou à l'électricité. Le seul point de passage à la frontière avec l'Égypte, celui de Rafah, est à nouveau la cible de tirs de missile et n'a pas été ouvert pour permettre l'acheminement des produits humanitaires ou l'évacuation des civils. Un millier de citoyens russes et des membres de leurs familles sont devenus de facto des otages du blocus militaire de Gaza.

Dans ce contexte inquiétant, des organismes des Nations Unies, tels que l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population, ont unanimement condamné l'attaque contre l'hôpital El-Ahli et appelé à une protection immédiate et efficace des civils et des infrastructures médicales. À la réunion d'information sur la situation à Gaza organisée hier, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M^{me} Joyce Msuya, a indiqué que le nombre de victimes de l'escalade actuelle du conflit israélo-palestinien, qui dure depuis 11 jours, a déjà dépassé celui des hostilités de 2014, qui avaient duré plus de sept semaines avant qu'un cessez-le-feu ne soit conclu. C'est vraiment horrible. Les travailleurs humanitaires perdent également la vie. Environ un million de personnes ont été contraintes de quitter leurs foyers à Gaza. Le blocus humanitaire de la bande de Gaza pousse à la limite de la survie l'ensemble de la population, une population qui est sacrifiée sous nos yeux.

Nous appelons la partie israélienne à mettre au cœur de ses priorités le droit international humanitaire, dont l'élément central est la vie des citoyens palestiniens, ainsi que les infrastructures médicales essentielles déjà fragiles. L'accès humanitaire doit être garanti sans délai. Nous demandons un cessez-le-feu immédiat, l'ouverture de couloirs pour l'acheminement de l'aide humanitaire urgente vers les zones touchées de Gaza et l'évacuation des civils, ainsi que l'arrêt immédiat des violences contre les civils, quel que soit leur lieu de résidence.

Dans un certain nombre d'États arabes et européens, des troubles de grande ampleur ont éclaté sur fond d'attaques de missiles incessantes par Israël. À cet égard, nous condamnons les attaques contre les missions diplomatiques d'États étrangers.

Tout cela se déroule tandis que le Conseil de sécurité reste les bras croisés. Le Conseil est paralysé par les intérêts égoïstes de certains pays, dont les actions unilatérales se sont non seulement soldées par un échec, mais ont aussi déclenché une escalade généralisée de la violence dans la région du Moyen-Orient.

Nous sommes extrêmement préoccupés par l'ampleur sans précédent de la catastrophe humanitaire à Gaza et par le risque élevé que le conflit n'ait des effets d'entraînement. Partant du constat que le Conseil de sécurité n'a pas pu apporter une réponse appropriée à ces problèmes, nous demanderons la reprise de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, sur la protection de la population civile palestinienne, afin d'avoir une discussion approfondie sur la situation

dans la zone du conflit israélo-palestinien et sur les moyens de la régler. Une lettre adressée au Président de l'Assemblée générale à ce sujet a déjà été rédigée et sera envoyée immédiatement.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, pour leurs exposés.

Les frappes aériennes qui ont touché l'hôpital anglican de Gaza hier, faisant des centaines de morts et d'innombrables blessés parmi la population civile palestinienne, constituent le reflet de l'extrême brutalité et gravité de la guerre qui oppose Israël au Hamas. Le Gabon condamne fermement ces frappes, dont les responsabilités doivent être établies, et nous rappelons que les unités de santé et leurs personnels doivent être protégés en toutes circonstances, conformément au droit international humanitaire.

Depuis les attaques barbares, injustifiables et inacceptables du Hamas en Israël le 7 octobre dernier, la violence meurtrière indiscriminée contre les civils atteint une échelle insoutenable.

Mon pays reconnaît le droit à la légitime défense d'Israël, qui doit s'exercer dans le respect des principes de proportionnalité, de précaution et de distinction entre les combattants et les civils.

Onze jours après le déclenchement des hostilités, les scènes de guerre, marquées par des bombardements aveugles, exhalent l'horreur de part et d'autre, avec des conséquences dramatiques sur les populations civiles. Les morts et les blessés se dénombrent en milliers, et les atrocités commises contre des femmes et des enfants et les destructions sont sans mesure. Au-delà du cynisme de la constitution de boucliers humains, au-delà du rejet de la prise d'otage de femmes et d'enfants, nous avons, en ce moment, des millions de personnes qui se trouvent en état de siège à Gaza, sans eau, sans vivres, sans gaz ou électricité, n'ayant pour perspective que la mort. Il est temps de mettre fin à ce cycle de violence meurtrière et à cette détresse humaine insoutenable. Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités et à l'ouverture de couloirs humanitaires pour secourir les populations civiles en détresse à Gaza.

Toutes les parties doivent s'en tenir à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, et permettre un accès humanitaire sans entrave aux personnes qui en ont besoin. Je saisis l'occasion pour

rendre un hommage appuyé aux personnels humanitaires qui exercent leurs activités avec courage dans des conditions pénibles, au péril de leur vie.

L'embrassement de la violence entre Israël et le Hamas menace la paix, la sécurité et la stabilité au-delà de son épicerie. La communauté internationale doit faire preuve de plus d'engagement pour prévenir et éviter d'autres fronts ou pôles de violence dans la région, qui rendraient la situation encore plus inextricable. Les échanges de tirs entre Israël et le Hezbollah dans le sud du Liban sont à ce titre extrêmement préoccupants.

Il y a exigence et urgence pour le Conseil d'agir pour empêcher l'enlisement de la situation. Au-delà des intérêts stratégiques de chaque membre, au-delà de l'échelle des émotions, nous devons parvenir sans délai à la désescalade et à un arrêt des combats. Nous devons faire taire les armes.

La diplomatie, le dialogue et la négociation, avec un rôle central de l'ONU, sont les canaux incontournables pour parvenir à une solution qui garantisse les droits et les intérêts des parties. Pour le Gabon, la solution des deux États demeure sans alternative crédible.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Coordonnateur spécial Wennesland de leurs exposés. Je tiens à féliciter tout particulièrement le Coordonnateur spécial Wennesland des efforts inlassables qu'il déploie pour dialoguer activement avec toutes les parties en vue de désamorcer le conflit et de prévenir ainsi une crise humanitaire.

De concert avec les Émirats arabes unis et la Fédération de Russie, la Chine a demandé la tenue de la présente séance d'urgence. L'hôpital El-Ahli, situé à Gaza, a été attaqué, causant la mort de centaines de civils innocents. La Chine est choquée par cette attaque odieuse et la condamne fermement. La protection des civils en période de conflit armé est une ligne rouge du droit international humanitaire. Les civils et les infrastructures civiles telles que les hôpitaux et les écoles ne doivent pas être pris pour cible lors d'opérations militaires. Le recours aveugle à la force n'est pas acceptable et la sécurité du personnel médical humanitaire doit être garantie. Nous exhortons Israël à s'acquitter véritablement des obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire.

À Gaza, des tragédies comme celle de l'hôpital El-Ahli se produisent constamment en raison du blocus total imposé par Israël. L'approvisionnement en eau, en électricité et en carburant a été interrompu dans la bande de Gaza. Les

produits de première nécessité, tels que les denrées alimentaires et les médicaments, se raréfient. Des dizaines de milliers d'habitants de Gaza ont été contraints de se déplacer vers le sud à la suite de l'ordre d'évacuation d'urgence émis par Israël, mais ils ont également subi des frappes aériennes dans cette partie du territoire. Du nord au sud, Gaza regorge d'enfants effrayés et de mères désespérées.

Dans les circonstances actuelles, il n'y a pas de temps à perdre pour protéger la sécurité des civils, mener des opérations de secours humanitaire et prévenir une crise humanitaire. Nous demandons à Israël de lever le blocus total de Gaza, d'annuler l'ordre d'évacuation d'urgence et de cesser les frappes aériennes aux alentours du point de passage de Rafah. Nous nous félicitons des efforts consentis par la communauté internationale pour ouvrir un couloir humanitaire, et nous attendons avec intérêt que des progrès importants soient accomplis dès que possible dans les échanges et les accords pertinents. Nous saluons le rôle majeur joué par l'Égypte et d'autres pays de la région à cet égard.

Les événements de ces derniers jours ont largement démontré qu'un cessez-le-feu immédiat et complet devait être la priorité absolue. Aussi longtemps que la guerre perdurera, les violations du droit international humanitaire se multiplieront inévitablement. En l'absence d'un cessez-le-feu global, l'aide humanitaire, quelle qu'elle soit, ne sera qu'une goutte d'eau dans l'océan. Si on laisse s'éterniser les combats actuels à Gaza, le résultat final ne sera pas une victoire militaire complète pour l'une ou l'autre des parties. Au contraire, ce sera très probablement une catastrophe qui engloutira la région tout entière et mettra totalement fin à la perspective d'une solution prévoyant deux États, plongeant les peuples palestinien et israélien dans un cercle vicieux de haine et d'affrontements. Les pays arabes ont lancé un appel pressant en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et complet. La communauté internationale doit répondre à cet appel juste des pays arabes et du peuple palestinien. Nous devons conjuguer tous les efforts diplomatiques actuellement déployés pour atteindre cet objectif.

La Chine accueille positivement toute initiative susceptible d'atténuer la crise humanitaire et de réduire les souffrances des civils, et appuie tous les efforts menés en vue de désamorcer le conflit et de rétablir la paix. Nous espérons que toutes les parties concernées resteront impartiales et useront activement de leur influence pour promouvoir le calme et la retenue et œuvrer à la cessation des hostilités dans les plus brefs délais. Compte tenu des circonstances actuelles, tous les efforts diplomatiques doivent tendre à envoyer un signal unifié.

Premièrement, il n'y a pas de vainqueur dans une guerre. Le recours à la violence en réponse à la violence ne peut que déboucher sur des crises plus graves. Il faut instaurer sur-le-champ un cessez-le-feu, renoncer aux moyens militaires et revenir sur la voie du dialogue et de la négociation.

Deuxièmement, il convient de rejeter toute violence et toute attaque contre les civils. Tant les Palestiniens que les Israéliens ont le droit de vivre à l'abri de la peur, et la sécurité des deux peuples doit être protégée de la même manière.

Troisièmement, le droit international humanitaire doit être respecté. Les besoins élémentaires des habitants de Gaza doivent être assurés, un couloir humanitaire doit être ouvert immédiatement et les otages doivent être libérés.

Quatrièmement, la solution fondamentale à la question israélo-palestinienne réside dans la mise en œuvre de la solution des deux États sur la base des résolutions pertinentes des organes de l'ONU et d'autres accords internationaux afin de parvenir à un règlement global, juste et durable, de sorte que la Palestine et Israël puissent vivre côte à côte dans la paix.

C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Face à la propagation constante des conflits et à la catastrophe humanitaire de plus en plus imminente, le Conseil n'a aucune raison de rester silencieux ni aucune excuse pour retarder encore son action. La Chine ne partage pas l'avis selon lequel les activités du Conseil interféreraient avec les efforts diplomatiques en cours. Bien que les projets de résolution présentés par la Russie (S/2023/773) et le Brésil (S/2023/772) n'aient pas été adoptés, le Conseil ne peut pas s'arrêter là. La Chine attend de tous les membres du Conseil qu'ils assument les responsabilités qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies, répondent aux attentes des peuples palestinien et israélien et de la communauté internationale, avancent dans l'unité, dégagent un consensus et prennent des décisions contraignantes sur la situation de crise actuelle, qui résisteront à l'épreuve de l'histoire et de la conscience humaine.

La Chine a poursuivi ses efforts en ce sens. Nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif dans l'instauration d'un cessez-le-feu et la cessation des hostilités, la protection des civils et la prévention d'une aggravation de la crise humanitaire afin de parvenir à une solution globale, juste et durable à la question de Palestine.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Nous avons écouté attentivement les exposés présentés par le Coordonnateur spécial Wennesland et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths, qui donnent à réfléchir.

Nous demeurons vivement préoccupés par l'évolution de la situation dans la bande de Gaza et en Israël. Nous rappelons en premier lieu notre ferme condamnation des hostilités actuelles, déclenchées le 7 octobre par la milice du Hamas, et nous sommes profondément bouleversés par l'attaque commise contre l'hôpital El-Ahli, à Gaza, qui abritait lui aussi des civils au moment où il a été touché. Nous condamnons cette attaque, qui vient s'ajouter à la frustration grandissante et à la tragédie humaine de ce conflit, et nous demandons qu'une enquête approfondie et transparente soit menée sur ces événements et que les responsabilités soient établies.

Depuis le 7 octobre, le monde est témoin d'une horreur inimaginable dans le sud d'Israël et dans la bande de Gaza. De nombreuses vies ont été emportées et d'autres le seront encore si les combats ne cessent pas. Nous regrettons profondément le coût élevé des hostilités actuelles pour les civils et exprimons notre solidarité et notre sympathie à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers dans les violences, tant en Israël qu'en Palestine.

Le Ghana estime qu'au Conseil, notre responsabilité première à l'heure actuelle, avec l'ensemble de la communauté internationale, est de sauver des vies, toutes les vies. En ce sens, nous appelons le Hamas à libérer tous les otages immédiatement et sans condition, et nous exhortons dans le même temps les deux camps à cesser les tirs de roquettes et de missiles. Nous engageons par ailleurs Israël à rétablir les services essentiels comme l'électricité et l'eau dans la bande de Gaza, ainsi qu'à permettre les livraisons humanitaires de nourriture et de médicaments aux populations vulnérables qui s'y trouvent. Nous sommes conscients des efforts déployés par l'ONU et les autres partenaires humanitaires qui sont résolus à opérer dans les circonstances difficiles du moment et encourageons instamment le financement des besoins humanitaires émergents et de l'appel éclair. Tout en faisant ces exhortations, nous n'ignorons pas les exigences du droit international et de la Charte des Nations Unies, y compris les résolutions qui affirment le droit des États de la région, dont Israël, que l'inviolabilité de leur territoire soit garantie, de même que leur droit de légitime défense, pas plus que nous ne nions la nécessité de demander des comptes aux principaux responsables des actes scandaleux, horribles et odieux commis depuis que le Hamas a lancé ses attaques contre Israël le 7 octobre.

Comptant parmi les nombreux États Membres qui ont connu une renaissance sous forme d'État moderne au siècle dernier, nous ne saurions trop insister sur l'importance du respect et de l'observance des principes établis du

droit international et du droit international humanitaire. Les civils et les biens de caractère civil doivent être protégés en tout temps. Le droit international, capital dans l'accession à nos statuts respectifs, doit être défendu par tous, même en période de conflit, pour protéger les vies innocentes, préserver la sécurité et faciliter la concrétisation des aspirations à la qualité d'État. La détérioration de la situation en matière de sécurité et l'emballlement de la spirale de la violence risquent d'entraîner une contagion à plus grande échelle et représentent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous exhortons donc vivement les parties à mettre fin aux combats et à faire preuve, de bonne foi, de toute la retenue possible, afin que la médiation puisse jouer son rôle dans la libération des otages et la réponse à toutes les préoccupations immédiates, notamment les besoins humanitaires croissants de la population civile à Gaza. Nous devons tout faire pour inverser la spirale descendante et donner un horizon d'espoir aux peuples des deux nations.

Pour terminer, je réaffirme l'engagement persistant du Ghana à concourir à l'obtention d'une paix durable entre Israël et la Palestine. Nous estimons que raviver le processus de paix au Moyen-Orient constitue pour la communauté internationale la voie la plus viable pour rompre le cycle de la violence. La vision d'une région où Israël et la Palestine vivent côte à côte, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, ne doit pas se trouver amoindrie, même en ces heures très sombres.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'urgence. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et le Coordonnateur spécial Tor Wennesland pour leur très sincère description d'une situation des plus sombres. Je voudrais aussi les remercier de tous les efforts, les leurs et ceux de leurs équipes, de leur travail et de leur courage dans les circonstances les plus difficiles. Je voudrais également exprimer nos condoléances aux familles des agents humanitaires qui ont perdu la vie.

Dès le 7 octobre, la Suisse a fermement condamné les actes de terreur et les tirs indiscriminés de roquettes contre la population israélienne par le Hamas. Nous appelons à ce que toutes et tous les otages retenus à Gaza soient traités humainement et libérés immédiatement. Nos pensées restent avec eux. La Suisse s'est aussi jointe au Secrétaire général pour condamner sans équivoque les frappes, en particulier celle d'hier qui a fait, selon le bilan dressé par les Nations Unies, des centaines de morts et des dizaines de blessés à l'hôpital El-Ahli Anglican Episcopal. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux proches des victimes et notre sympathie aux blessés. Cet événement doit faire l'objet d'une enquête approfondie pour que les faits soient éclaircis.

Nous ne pouvons que le répéter encore et encore : la population civile et les biens de caractère civil doivent être respectés et protégés. Le droit international humanitaire exige aussi que les hôpitaux, les cliniques et les personnes qui y sont soignées, ainsi que le personnel médical qui y travaille, soient protégés. Il en va de même pour les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui sont des infrastructures civiles de l'ONU.

La situation humanitaire continue de se détériorer très rapidement à Gaza. Les coupures d'eau et de courant provoquent une grave crise sanitaire. Près d'un million de Gazaouites ont dû fuir leurs maisons pour se réfugier vers le sud. La bande de Gaza se trouve sous un siège complet. Les écoles de l'UNRWA font office de lieux d'accueil vitaux pour 400 000 déplacés, dont beaucoup d'enfants. Les capacités de ces écoles ainsi que celles des hôpitaux sont dépassées. Toutes les parties doivent permettre l'acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire. Nous leur enjoignons d'observer immédiatement des pauses dans les hostilités, comme l'a demandé le Secrétaire général en appelant à un cessez-le-feu humanitaire.

Comme nous l'avons répété après le vote de ce matin (voir S/PV.9442), toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue dans la conduite des hostilités. Elles doivent respecter le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution, et les droits de l'homme. Toutes les mesures possibles doivent être prises afin d'éviter l'impact des hostilités sur la population civile et les biens de caractère civil. Comme le droit international humanitaire prend en compte la sécurité légitime et la nécessité militaire, toutes ses règles doivent être respectées sans exception. Nous soulignons la nécessité de mener des enquêtes sur toutes les violations du droit international, afin que leurs auteurs puissent être traduits en justice. Le respect du droit international humanitaire, nous l'avons entendu, peut et doit aussi freiner une spirale de la violence qui peut enflammer la région tout entière.

La Suisse souligne l'importance des bons offices de l'ONU dans cette crise, dont nous la remercions. Nous saluons la visite effectuée par le Secrétaire général en Égypte et dans la région. Comme l'ont dit hier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, dans une déclaration commune : « l'humanité doit prévaloir à Gaza ». L'humanité doit prévaloir partout. La désescalade doit rester notre priorité. En tant que membres du Conseil de sécurité, nous nous devons de redoubler nos efforts pour y contribuer, et d'exercer notre influence sur les parties pour en faire de même.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) :

Nous sommes reconnaissants des exposés faits ce matin et de la convocation de la présente séance d'urgence en réponse à l'évolution tragique de la situation qui alimente l'escalade de la violence entamée le 7 octobre.

Je tiens à exprimer notre profonde tristesse et notre condamnation la plus ferme au sujet du meurtre de centaines de civils à l'hôpital El-Ahli de Gaza. Les hôpitaux ne peuvent jamais être la cible d'attaques, en aucune circonstance et sous aucun prétexte. Absolument rien ne saurait justifier ce qui s'est produit hier. De même, nous condamnons le meurtre de personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), y compris des enseignants, des médecins, des ingénieurs, des psychologues et des agents d'appui. Les travailleurs humanitaires doivent toujours être protégés.

Comme c'est la première fois que j'aborde cette question publiquement, hormis l'explication de vote que nous avons donnée ce matin (voir S/PV.9442), je tiens à commencer par réitérer dans les termes les plus forts notre condamnation la plus ferme et sans la moindre équivoque des attaques terroristes injustifiables perpétrées par le Hamas. Nous exprimons également nos condoléances aux familles des victimes de ces actes odieux et notre solidarité avec les peuples israélien et d'autres pays dont des citoyens ont été touchés, y compris des pays d'Amérique latine. Nous exigeons la libération immédiate et sans condition des otages pris par le Hamas. Rien, absolument rien, ne justifie de s'en prendre à des civils innocents ou, pire encore, de les utiliser comme boucliers humains. Les attaques terroristes du Hamas ne représentent pas le peuple palestinien. Elles ne représentent pas le peuple palestinien, son droit inaliénable de disposer de lui-même ni son aspiration légitime à vivre dans la sécurité, la liberté et la justice, avec la possibilité de s'épanouir dans la dignité. En ce moment même, des civils palestiniens innocents, y compris des femmes et des enfants, continuent de perdre la vie de manière tragique et inacceptable. Nous réaffirmons notre solidarité avec leurs familles et le peuple palestinien. Nous reconnaissons le droit d'Israël à défendre sa population et nous rappelons que, dans l'exercice de la légitime défense, il faut respecter à tout moment les principes du droit international humanitaire : nécessité, proportionnalité, distinction et humanité. Rien ne justifie la souffrance et la mort de civils innocents, et tous les efforts doivent donc être déployés pour les épargner.

C'est pourquoi nous soutenons l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un accès humanitaire rapide et sans entrave pour acheminer des fournitures essentielles à Gaza, comme l'eau, la nourriture et le carburant.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui s'efforcent de rendre cela possible, faute de quoi, la tragédie sera encore plus grande. Nous appelons également tous les acteurs à faire preuve de retenue, à éviter d'exacerber les tensions et à prévenir la propagation de la violence à d'autres zones. Comme ma délégation l'a répété à maintes reprises, le seul moyen de mettre fin à ce conflit est de trouver une solution négociée, définitive et juste pour les parties, sur la base de l'existence de deux États, la Palestine et Israël, à l'intérieur des frontières reconnues de 1967 et conformément aux résolutions pertinentes

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Griffiths et M. Wennesland pour leurs exposés.

La situation à Gaza et dans la région ne cesse de se détériorer depuis l'attaque terroriste commise contre Israël par le Hamas, le 7 octobre. Il est regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure, aujourd'hui, 11 jours après cette attaque, de réagir et d'agir. Il aurait été plus que temps que le Conseil appelle à épargner les vies de tous les civils. La France condamne avec fermeté la frappe contre l'hôpital El-Ahli dans la ville de Gaza, qui a fait un nombre très important de victimes civiles palestiniennes. Rien ne peut justifier une frappe contre un hôpital. Toute la lumière devra être faite. Il aurait été plus que temps pour le Conseil de condamner sans ambiguïté l'attaque terroriste du Hamas contre Israël. La France, par la voie du Président de la République, l'a fait le jour même, en assurant Israël de notre solidarité.

C'est pour ces raisons que la France a voté en faveur du projet de résolution (S/2023/773) mis au vote aujourd'hui par le Brésil (voir S/PV.9442). Ce projet condamnait sans ambiguïté les actes de violence et de terrorisme à l'encontre des populations civiles, et demandait l'ouverture urgente d'un accès humanitaire à Gaza. Les civils qui souhaitent pouvoir sortir doivent pouvoir le faire et le Hamas ne doit pas les en empêcher. La France remercie le Brésil pour son initiative et son rôle de coordination.

Israéliens et Palestiniens méritent de vivre en paix et en sécurité. Je veux rappeler la solidarité sans faille de la France avec Israël dans cette épreuve et nos plus sincères condoléances à toutes les familles qui ont perdu des proches, dont un nombre important de Français. La France réitère son attachement indéfectible à la sécurité d'Israël et rappelle son droit à se défendre, dans le respect du droit international humanitaire et en préservant les populations civiles, face aux lâches attaques terroristes qui le visent. La France rappelle par ailleurs que le droit international humanitaire s'impose à tous. La protection des populations civiles doit être assurée.

L'accès humanitaire à la bande de Gaza doit être ouvert sans délais, et il implique que la sécurité des civils soit pleinement assurée par des trêves humanitaires.

Le Conseil de sécurité aujourd'hui, par cette résolution, aurait pu rappeler l'obligation urgente de permettre la fourniture des biens vitaux à la population de Gaza : eau, nourriture, électricité, carburant, médicaments. Il aurait pu exiger l'accès sûr et sans entraves des travailleurs humanitaires des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge à Gaza. La France prend, avec ses partenaires, toutes ses dispositions pour soutenir les opérations humanitaires des Nations Unies à Gaza. Nous appelons les membres du Conseil à faire de même. Face à l'urgence humanitaire, la France a mobilisé 10 millions d'euros d'aide humanitaire supplémentaire pour la population de Gaza, qui financeront notamment l'action d'organismes des Nations Unies, comme l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et le Programme alimentaire mondial, et d'organisations non gouvernementales humanitaires.

Seule une reprise du dialogue permettra de mettre fin à l'engrenage de la violence. L'urgence est humanitaire mais elle est aussi diplomatique : nous devons tout faire pour éviter un embrasement régional. Les acteurs qui peuvent tirer parti de la situation doivent s'abstenir de rentrer dans le conflit. Les événements de ces derniers jours confirment, s'il en était encore besoin, l'urgence d'un règlement politique au conflit israélo-palestinien. Les conditions d'une paix durable sont connues : ce sont des garanties indispensables pour la sécurité d'Israël et un État pour les Palestiniens. Les aspirations légitimes des Palestiniens et la sécurité d'Israël forment un tout indissociable. C'est la ligne que la France a toujours défendue et qu'elle continuera de porter. Nous devons nous mobiliser collectivement afin d'y parvenir.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Tor Wennesland et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs mises à jour.

Ces deux dernières semaines ont été douloureuses, tumultueuses et dévastatrices. La situation au Moyen-Orient se trouve à un point dangereux, le risque d'escalade étant extrêmement élevé. Nous condamnons sans équivoque les attaques terroristes menées par le Hamas et d'autres militants palestiniens en Israël le 7 octobre, qui ont fait plus de 1 300 morts, 3 600 blessés et près de 200 otages, en grande majorité des civils. Le Japon exige la libération immédiate et sans conditions des otages. Nous sommes particulièrement choqués par la destruction de l'hôpital El-Ahli hier, qui a fait

des centaines de morts. Nous sommes profondément indignés par les dommages et les préjudices considérables causés à des civils innocents. Rien ne peut justifier une attaque contre des hôpitaux ou des civils. Le Japon exprime sa profonde sympathie aux victimes et aux blessés, et présente ses condoléances aux familles endeuillées. Il est essentiel que l'aide humanitaire parvienne à la population de Gaza. Des couloirs humanitaires doivent être mis en place afin que les acteurs humanitaires puissent acheminer en toute sécurité de la nourriture, de l'eau, du carburant et des médicaments à la population. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à Israël pour qu'il garantisse un accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à ceux qui dépendent de cette aide pour leur survie.

Le risque de débordement, tant au niveau régional que mondial, est réel. Nous devons choisir une voie qui nous rapprochera de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Dans cette optique, le Japon se félicite de la visite du Président Biden en Israël, ainsi que des engagements pris par d'autres acteurs, notamment le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies, qui pourraient remédier d'urgence à la situation humanitaire désastreuse qui règne à Gaza. Nous encourageons également les acteurs régionaux et autres à poursuivre leurs efforts pour négocier la libération des otages. Pour sa part, le Japon dialogue avec d'autres membres du Conseil de sécurité pour trouver un terrain d'entente et prendre des mesures visant à soulager la détresse de la population de Gaza et à empêcher une nouvelle escalade. Quelle que soit la position des États Membres à l'égard du processus de paix au Moyen-Orient, une chose reste claire : personne ne veut voir de nouvelles pertes de vies innocentes. Nous devons agir sans plus attendre.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Coordonnateur spécial Wennesland de leurs exposés, qui donnent à réfléchir. Par leur entremise, je souhaiterais également remercier leurs équipes, qui travaillent sans relâche dans la région, y compris au péril de leur vie. Nous adressons encore une fois nos condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie.

Le Royaume-Uni est choqué et profondément attristé par les destructions causées à l'hôpital El-Ahli de Gaza hier soir et par les centaines de vies perdues. Il s'agit de pertes en vies humaines dévastatrices, et nos pensées et nos prières accompagnent les personnes directement touchées. Le Royaume-Uni déploie des efforts intenses pour faire la lumière sur les faits. Cependant, les hôpitaux sont, par essence, protégés par le droit international et ne doivent pas être pris pour cible.

Comme je l'ai dit, Israël a le droit, en vertu de la Charte des Nations Unies, de se défendre contre les terribles attaques terroristes du Hamas. Nous avons également souligné que toutes les précautions possibles devaient être prises pour réduire au minimum les dommages causés aux civils, et nous continuons de plaider en faveur d'un accès humanitaire immédiat et sans entrave pour permettre l'acheminement d'une aide essentielle, de l'eau, de denrées alimentaires et de médicaments aux civils. Israël a lui-même reconnu qu'il doit agir conformément au droit international humanitaire.

Pour le Royaume-Uni, il est clair que le Hamas ne s'exprime pas au nom du peuple palestinien. L'aide humanitaire et l'accès à Gaza doivent être maintenus. Afin d'appuyer cet effort, le Royaume-Uni a annoncé l'octroi d'une aide humanitaire supplémentaire de 10 millions de livres sterling. Nous appelons à l'ouverture du point de passage de Rafah et des garanties de sécurité pour tous les ressortissants étrangers qui souhaiteraient le franchir, ainsi qu'à l'entrée d'une aide humanitaire vitale. Nous sommes également bien conscients que nous devons éviter l'escalade de tout conflit dans la région. C'est pourquoi le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères de mon pays se sont employés d'urgence à nouer le dialogue avec les dirigeants israéliens et palestiniens, et ceux d'autres pays de la région. Le Royaume-Uni continuera de collaborer avec ses partenaires de la communauté internationale pour briser le cycle de la violence en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, ainsi que pour assurer la paix et la sécurité des Israéliens et des Palestiniens.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés, qui n'incitent guère à l'optimisme.

Les dangers qui pèsent sur le Moyen-Orient sont d'une ampleur sans précédent depuis des décennies. La situation humanitaire désastreuse, comme nous l'avons entendu, se passe de toute explication. Le monde est encore sous le choc de l'attaque terroriste odieuse et indéfendable perpétrée par le Hamas et de ses conséquences, notamment la prise en otage de quelque 200 personnes. Compte tenu de la brutalité des attaques, dont tout le monde a été témoin, il y a lieu de croire que les personnes innocentes qui ont été enlevées, si elles sont encore en vie, sont détenues quelque part à Gaza dans des conditions difficilement imaginables. Nous condamnons fermement ces actes, et appelons de nouveau à la libération immédiate et sans condition des personnes retenues en otage.

L'Albanie condamne avec fermeté les attaques terroristes du Hamas et appelle une nouvelle fois le monde

à condamner les actes de terreur, quel qu'en soit le lieu, l'auteur ou le moment. La terreur ne saurait être justifiée ou excusée. Elle ne doit pas être tolérée, saluée ou glorifiée. Elle ne peut qu'être condamnée, par tous et toutes. Elle doit être combattue, et elle doit être éliminée. Nous l'avons répété à maintes reprises : la violence engendre la violence. Mais n'oublions pas que le Hamas inflige des souffrances non seulement aux Israéliens, mais aussi à des Palestiniens innocents, et ce, de la même manière. Il est responsable de ce qui se passe à Gaza. Il veut détruire Israël et s'y emploie, mais ce faisant, il détruit également l'avenir de la Palestine. Il brise les rêves d'autodétermination des Palestiniens et fait obstacle aux espoirs de création d'un État que le peuple palestinien mérite et que la communauté internationale soutient à juste titre.

L'Albanie a toujours défendu le droit de tout État de se défendre. En l'espèce, nous appuyons le droit de légitime défense d'Israël et son droit légitime d'assurer la sécurité de son peuple de manière proportionnée, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas nuire à des civils innocents.

La guerre contre le terrorisme ne doit pas nuire aux civils. La population innocente de Gaza a pleinement droit à des soins et à une protection. Les vies humaines ont la même valeur, qu'elles soient israéliennes ou palestiniennes. Les deux peuples méritent de vivre en paix et en sécurité. L'explosion survenue à l'hôpital de Gaza est une tragédie. Nous adressons nos condoléances à toutes les personnes touchées, et nous pleurons les patients, les membres du personnel médical et les autres innocents qui ont été tués ou blessés dans cette tragédie. Rien ne saurait justifier le bombardement d'un hôpital ou les attaques contre des civils. Tout doit être mis en œuvre pour que l'aide humanitaire parvienne à toutes les personnes qui en ont besoin. Nous demandons l'ouverture de couloirs humanitaires et l'acheminement sans entrave de l'aide à toutes les personnes qui en ont besoin.

Comme dans tout conflit, en l'absence de faits vérifiés de manière indépendante, la faute est rejetée sur un camp ou l'autre d'une manière qui, aujourd'hui, est amplifiée comme jamais auparavant par les médias sociaux. Nous devons nous en tenir aux faits et ne pas porter de jugement sur la base de nos émotions. C'est pourquoi nous devons nous employer à faire toute la lumière sur l'attaque dont l'hôpital a fait l'objet. Les faits doivent être établis et les auteurs doivent répondre de leurs actes.

En moins de deux semaines, des milliers d'Israéliens et de Palestiniens ont été tués. Des personnes innocentes ont été prises en otage. Des milliers de roquettes ont été

lancées de façon aveugle sur Israël, et Gaza est en train d'être détruite. La paix et la sécurité dans l'ensemble du Moyen-Orient sont menacées, et le risque d'un embrasement généralisé est bien réel. Même si les paroles de paix et les appels au calme et à la raison ne peuvent être entendus en raison du vacarme de la guerre, nous ne devons jamais, au grand jamais, renoncer aux efforts visant à remettre le processus de paix sur les rails chaque fois que cela est possible. Les acteurs régionaux et internationaux doivent poursuivre leurs efforts afin de faire face rapidement et judicieusement à la nouvelle réalité et d'éviter que la crise ne s'étende à l'ensemble de la région et au-delà.

Pour nous, il n'y a pas d'autre choix. Il ne peut y avoir d'autre solution que celle que nous avons toujours appuyée et adoptée, à savoir deux États démocratiques, Israël et la Palestine, pour deux peuples, les Israéliens et les Palestiniens, vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la dignité.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'urgence. Je remercie également le Coordonnateur spécial Wennesland et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés, qui donnent à réfléchir.

Nous n'avons pas les mots pour décrire l'horreur qui s'est abattue hier sur l'hôpital El-Ahli et sur la population de Gaza. Un seul tir de missile a ôté la vie à des centaines de personnes, qui se trouvaient déjà toutes dans une situation de grande vulnérabilité, et Malte condamne cet acte avec la plus grande fermeté. Cet événement illustre de manière tragique le fait qu'il n'existe pas de zones sûres à Gaza. La population n'a nulle part où aller. Nombreux sont les femmes et les enfants qui, convaincus que les hôpitaux sont des sanctuaires, se sont réfugiés dans leurs murs, confiants dans leur statut d'espaces protégés. Tandis que nous rappelons les actes de terreur perpétrés par le Hamas, en ce moment même, d'innombrables civils à Gaza sont privés de commodités essentielles telles que l'eau courante et l'électricité. Face à l'effondrement des services d'eau et d'assainissement, le risque de déshydratation et de maladies transmises par l'eau est de plus en plus préoccupant. La population cherche refuge dans les écoles et les hôpitaux gérés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans l'ensemble de la région. Il est impératif que la sécurité soit assurée. Des zones sûres doivent être immédiatement délimitées et respectées par toutes les parties.

L'ampleur de la tragédie en cours est le résultat direct du chaos et de la dévastation qui caractérisent un

conflit lorsque les règles et les normes internationales sont bafouées. Il incombe à la communauté internationale de veiller à ce que nous soyons guidés à l'avenir par ces règles, qui sont inscrites dans le droit international. Nous insistons sur le fait que ceux qui ont une influence sur les parties doivent souligner l'importance du respect du droit international humanitaire. À cet égard, Malte appelle d'urgence à une pause humanitaire immédiate. Il est également vital d'établir des couloirs humanitaires afin de garantir que des millions de civils à Gaza puissent satisfaire leurs besoins essentiels, notamment en eau, en nourriture et en médicaments. Toutes les parties à un conflit ont l'obligation de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Elles doivent veiller à ce que l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge et le personnel humanitaire bénéficient d'une protection totale dans le cadre de leur travail inestimable. Nous sommes affligés d'apprendre que, depuis le 7 octobre, plusieurs travailleurs humanitaires ont perdu la vie dans cette guerre. Nous demandons la mise en place d'un système de notification humanitaire efficace à Gaza afin de protéger les civils et les travailleurs humanitaires.

Nous ne pouvons manquer de souligner le travail héroïque entrepris par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Celui-ci opère dans des situations très dangereuses, allant bien au-delà de sa capacité opérationnelle. Malte condamne l'attaque meurtrière contre une école de l'UNRWA à Maghazi, qui a également eu lieu hier. Malte doublera sa contribution à l'UNRWA et nous appelons les donateurs à augmenter les leurs, comme beaucoup l'ont déjà fait.

Malte est gravement préoccupée par les risques croissants d'escalade régionale dus à cette guerre sans précédent. Il est essentiel que nous empêchions un débordement régional qui déstabiliserait l'ensemble de la région. Nous sommes préoccupés par la recrudescence de la violence en Cisjordanie, où plus de 60 Palestiniens, dont 16 enfants, ont également été tués depuis le 7 octobre. Les dangereuses escarmouches le long de la Ligne bleue entre le Liban et Israël sont également très préoccupantes et doivent cesser immédiatement. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'engager dans une désescalade complète afin d'éviter de nouvelles souffrances humaines et d'autres dévastations.

Au milieu de cette période sombre, il est de notre responsabilité de rester déterminés à faire en sorte qu'une résolution juste et globale du conflit au Moyen-Orient englobe tous nos efforts à venir. Nous restons convaincus que cet objectif ne peut être atteint qu'au travers d'un règlement juste et global, fondé sur une solution à deux États, à

l'intérieur des frontières d'avant 1967, répondant aux aspirations légitimes des deux parties, avec Jérusalem comme future capitale des deux États, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux paramètres convenus à l'échelle internationale. C'est essentiel pour les peuples israélien et palestinien et pour notre humanité commune.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland et le Secrétaire général adjoint Griffiths pour leurs exposés riches en réflexions. Le Président Biden vient de s'exprimer sur ces questions en Israël, et il a clairement indiqué que les États-Unis étaient indignés et attristés par l'explosion de l'hôpital El-Ahli à Gaza. Nous pleurons ces terribles pertes en vies humaines. Nous pleurons tous les civils innocents tués ou blessés dans cette tragédie. Aujourd'hui, tous nos cœurs sont lourds. Mon cœur est lourd, et il est avec les victimes et leurs proches. Je ne peux pas imaginer la douleur, le chagrin et l'angoisse qu'ils traversent.

Hier soir, le Président Biden a demandé à son équipe de sécurité nationale de continuer à rassembler des informations sur ce qui s'est exactement passé. Bien que nous continuions à recueillir des informations, notre évaluation actuelle, basée sur l'analyse des images aériennes, des messages interceptés et des informations publiquement accessibles, est qu'Israël n'est pas responsable de l'explosion qui a eu lieu hier à cet hôpital de Gaza. Le Président des États-Unis a clairement indiqué, comme je l'ai fait au sein du Conseil, que nous défendons sans équivoque la protection de la vie civile pendant les conflits – sans équivoque, dans ce conflit et dans tous les conflits.

Nous avons fait savoir au plus haut niveau que toutes les mesures doivent être prises pour protéger la vie des civils – toutes les mesures. Face à cette horrible tragédie, nous nous tenons aux côtés des Palestiniens de Gaza, qui souffrent sans en être responsables. Ne perdons pas de vue que le Hamas porte la responsabilité de cette guerre. En massacrant des civils israéliens et en continuant à attaquer Israël, le Hamas a semé le malheur et la destruction chez les Palestiniens et dans la région, et ce depuis des décennies.

Comme le Conseil le sait, le Secrétaire général Guterres est en route pour la région, et le Président Biden et le Secrétaire d'État Blinken sont sur le terrain et sont très impliqués dans ce dossier. Aujourd'hui même, le Président Biden a annoncé que les États-Unis fournissaient une aide humanitaire de 100 millions de dollars aux Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. Cet argent permettra de venir en aide à plus d'un million de Palestiniens déplacés et touchés par le conflit.

Les États-Unis continueront à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement israélien, les autres pays de la région, l'ONU et d'autres partenaires afin de minimiser le risque de victimes civiles. La perte d'une vie innocente est bouleversante et inacceptable, et nous devons tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les civils.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique remercie la Russie et les Émirats arabes unis d'avoir demandé la tenue de cette séance. Nous savons gré également au Président du Conseil de son empressement à la programmer.

Nous remercions M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour leurs exposés sur l'évolution récente de la situation dans la région, en particulier dans la bande de Gaza. Nous leur exprimons notre profonde reconnaissance et notre solidarité pour leur dévouement dans ces moments difficiles.

En seulement 11 jours, le conflit entre Israël et le Hamas a causé d'importants dégâts aux infrastructures publiques, notamment aux hôpitaux et aux écoles, et entraîné le déplacement de milliers de personnes. Nous ne pourrions être plus horrifiés par la frappe aérienne de mardi soir sur l'hôpital de la ville de Gaza, au cours de laquelle des centaines de personnes auraient été tuées, alors que des milliers de civils s'y trouvaient apparemment à l'abri. En outre, les attaques contre ceux qui ont la responsabilité de prodiguer des soins, comme le personnel médical, constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et pourraient être perçues comme constituant un crime de guerre. Il va sans dire que la situation a été aggravée par le blocus israélien de la bande de Gaza, qui a entraîné une pénurie de produits de première nécessité tels que la nourriture, l'eau et les fournitures médicales, pour n'en citer que quelques-uns.

Nous condamnons fermement les attaques contre la population civile – principalement les enfants, les femmes et les personnes âgées, qui souffrent le plus des atrocités et des graves conséquences de cette guerre. À cet égard, nous réitérons avec force notre appel aux parties pour qu'elles désamorcent la tension, arrêtent les effusions de sang et mettent fin aux attaques et aux souffrances humaines dans les territoires occupés de la bande de Gaza, ce qui devrait garantir que l'aide humanitaire parvienne immédiatement et sans condition aux citoyens désespérés.

Comme cela a été décrit, la situation humanitaire est en effet désastreuse et suscite un niveau d'inquiétude sans précédent. Nous craignons qu'une catastrophe humanitaire ne s'ensuive à Gaza. Nous appelons donc la communauté internationale à veiller au respect des principes fondamentaux du droit international et à la protection des civils.

Nous savons tous que le conflit israélo-palestinien dure depuis des décennies et qu'il s'agit d'une question complexe dont le règlement nécessite une approche multiforme. En fait, de nombreux efforts de consolidation de la paix au niveau local entre Israéliens et Palestiniens se sont révélés prometteurs pour favoriser la coexistence pacifique. Nous sommes donc fermement convaincus que la paix et le dialogue sont les seuls moyens pour Israël et la Palestine de régler leurs différends. Nous pensons que la paix est toujours possible si les parties au conflit sont réellement disposées à s'engager sur la voie de la justice et de la tolérance.

Par ailleurs, nous appelons une nouvelle fois fermement les membres du Conseil à redoubler d'efforts et à user de leur influence pour parvenir à une solution durable à la situation palestinienne, dans le plein respect des résolutions, décisions et autres instruments pertinents de l'ONU.

Pour terminer, nous exhortons les parties à s'engager sur la voie du dialogue et à œuvrer ensemble dans un esprit constructif à l'instauration d'une paix durable, tout en respectant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et la solution des deux États, conformément aux résolutions 242 (1967) et 2334 (2016).

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier nos intervenants, M. Martin Griffiths et M. Tor Wennesland, de leurs observations et de leurs points de vue inestimables aujourd'hui et du travail remarquable qu'ils accomplissent dans des circonstances extrêmement difficiles.

Dans leur explication de vote de ce matin sur le projet de résolution S/2023/773, les Émirats arabes unis ont exposé leur position générale sur la question qui nous occupe (voir S/PV.9442), mais le but de la présente séance, organisée à notre demande et à celle de la Chine et de la Fédération de Russie, était vraiment de nous concentrer concrètement sur la situation humanitaire, qui s'aggrave de jour en jour.

Depuis près de deux semaines, nous assistons au bombardement incessant et aveugle de Gaza à la suite de l'attaque odieuse perpétrée contre Israël le 7 octobre. En conséquence, 1 million de personnes à Gaza sont maintenant déplacées et plus de 500 000 personnes sont hébergées dans des installations de l'ONU. Le système

des Nations Unies n'est pas équipé pour répondre à un tel besoin. Des rapports font état de bombes larguées sur les écoles et les bâtiments de l'ONU, où les gens se sont précipités pour se mettre à l'abri.

Comme l'a clairement indiqué le Secrétaire général adjoint Griffiths dans sa déclaration, la situation humanitaire sur le terrain est maintenant catastrophique. L'ordre d'évacuation de plus d'un million de personnes pour tenter de se mettre à l'abri est, dans ces circonstances, une demande impossible à satisfaire et non conforme au droit international. Hier, la situation a empiré. Le monde a assisté à l'impensable : une attaque ciblée contre l'hôpital El-Ahli, qui a coûté la vie à plus de 500 personnes. Le droit international ne contient aucune ambiguïté en ce qui concerne la fourniture de soins aux blessés et aux malades. Les hôpitaux et le personnel médical doivent être protégés en permanence et ne doivent jamais, au grand jamais, être la cible d'attaques. Rien ne saurait justifier l'attaque d'hier. Nous la condamnons et demandons que cette tragédie fasse l'objet d'une enquête indépendante et transparente et que ceux qui en sont responsables soient tenus de répondre de leurs actes.

Gaza est assiégée depuis 10 jours, au cours desquels un étai a été placé autour du cou des civils qui s'y trouvent. Les descriptions de la situation humanitaire sur le terrain faites par M. Griffiths et M. Wennesland nous donnent une idée de ce à quoi pourrait ressembler l'enfer sur Terre. Les mesures à prendre sont claires et concrètes. Ce matin, le Président des Émirats arabes unis, S. A. le cheik Mohamed bin Zayed Al Nahyan, a discuté de certaines de ces mesures avec le Secrétaire général. Nous avons besoin d'une cessation immédiate des hostilités, comme le demande le projet de résolution qui n'a pas été adopté aujourd'hui. Nous avons besoin que tous les otages – je répète, tous les otages – détenus actuellement soient libérés inconditionnellement et traités avec humanité, et ce, immédiatement. Nous avons besoin d'un accès sûr et sans entrave pour tous les travailleurs humanitaires et pour l'aide médicale, la nourriture, l'eau et le carburant. Je suis certaine que de nombreux membres du Conseil sont consternés par les images de civils à Gaza faisant bouillir l'eau des toilettes pour la donner à leur famille. L'électricité, l'eau et les télécommunications doivent être rétablis, et la protection de tous les civils doit être notre priorité.

L'aide humanitaire vitale s'entasse à la frontière égyptienne avec Gaza. Les Émirats arabes unis ont ouvert un pont aérien pour transporter les fournitures indispensables, mais tant que toutes les parties n'auront pas garanti fermement que les camions et les civils rassemblés pour

recevoir l'aide ne seront pas pris pour cible, ces fournitures resteront hors de portée pour ceux qui en ont si désespérément besoin. Le Gouvernement des Émirats arabes unis a annoncé une aide supplémentaire de 70 millions de dollars pour Gaza. Ces protections doivent être mises en place.

La situation humanitaire à Gaza se dégrade d'heure en heure, et nous ne devons pas nous faire d'illusions : nous sommes au bord de l'abîme car au-delà d'un conflit à Gaza, c'est toute la région qui risque de s'embraser. Nous appelons donc aujourd'hui le Conseil et la communauté internationale à mettre l'accent sur les aspects régionaux et internationaux, et à redoubler d'efforts pour garantir la désescalade et la cessation des hostilités sur le terrain. Nous apprécions vraiment les efforts diplomatiques de l'Égypte et des États-Unis à cet égard. Nous saluons en particulier les efforts déployés par l'Égypte pour garantir un accès humanitaire sûr à Gaza par le point de passage de Rafah et pour organiser un sommet des dirigeants mondiaux afin de remédier à la détérioration de la situation. Nous espérons que l'annonce faite aujourd'hui par les États-Unis et le Président Biden, selon laquelle Israël a accepté d'autoriser l'accès humanitaire via Rafah, permettra l'acheminement rapide et sûr de l'aide.

Il n'y a pas de temps à perdre. Les dirigeants de la région et la communauté internationale doivent tout faire pour parvenir à une cessation des hostilités. Comme l'a dit M. Wennesland, la seule façon de mettre fin à ces cycles de conflit est de redoubler d'efforts pour trouver une solution politique à long terme. Nous ne pourrions pas revenir sur les 10 derniers jours, mais nous pouvons décider de notre avenir. Et notre avenir dépend de la manière dont nous agissons aujourd'hui pour préserver notre humanité commune, garantir le respect du droit international humanitaire et atténuer les souffrances terribles de la population de Gaza.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je remercie les intervenants de leurs observations et les félicite du travail extraordinaire qu'ils accomplissent dans une situation très difficile. Je leur demande également de bien vouloir transmettre nos remerciements à leur personnel sur le terrain.

Le Brésil est consterné par l'attaque catastrophique de l'hôpital El-Ahli à Gaza, qui a tué des centaines de civils. Cela est tout simplement abominable. Les hôpitaux et le personnel médical sont et doivent être efficacement protégés en vertu du droit international humanitaire. L'attaque d'hier montre une fois de plus que ce sont les civils qui paient le prix ultime de ce conflit. Nous sommes

solidaires des familles endeuillées des victimes et leur présentons nos plus sincères condoléances.

Le Brésil condamne sans ambiguïté les attaques terroristes et les prises d'otages perpétrées par le Hamas en Israël le 7 octobre. Les actes de terrorisme sont injustifiables, quels qu'en soient les motivations et les auteurs, et quel que soit le lieu où ils sont perpétrés. Nous appelons tous avec la plus grande fermeté à la libération immédiate et sans condition de tous les otages, et exigeons que leur sécurité et leur bien-être soient assurés et qu'ils soient traités avec humanité, conformément au droit international.

Toute réponse militaire à des actes de terrorisme ou d'agression doit être menée dans le strict respect de la Charte des Nations Unies, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. La présence au sein de la population civile d'individus ne répondant pas à la définition de personne civile au titre du droit international humanitaire ne prive pas cette population plus large de son statut civil. Outre les hôpitaux, les frappes aériennes et l'emploi inconsidéré d'armes lourdes telles que les missiles et les obus ont également touché des écoles telles que celle mise en place par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient dans le camp de réfugiés de Maghazi, entraînant de tragiques pertes en vies humaines. Au moins 4 000 personnes avaient trouvé refuge dans cette école depuis le 7 octobre. C'est inacceptable. Le Brésil appelle instamment à la protection des civils, des travailleurs humanitaires, y compris le personnel des Nations Unies, des biens et des établissements de santé. De plus, nous condamnons les actes et les décisions qui ont privé la population civile de Gaza de moyens de survie essentiels, en violation du droit international humanitaire. Nous demandons instamment l'arrêt des mesures qui entraînent le transfert forcé de civils, et de celles qui sont incompatibles avec le droit international. L'imposition de telles mesures, en particulier dans les zones de conflit, ne fait qu'exacerber la crise humanitaire et mettre des vies en danger, et elle attisera encore davantage le conflit.

L'objectif immédiat est clair et urgent. Pour éviter de nouvelles effusions de sang et de nouvelles pertes en vies humaines, et pour tenter de garantir un accès humanitaire immédiat et sans entrave aux zones touchées, il est urgent d'observer une pause humanitaire. Les efforts déployés doivent viser une cessation des hostilités qui contribuerait à garantir la protection des civils, tant en Israël qu'en Palestine.

« Préserver les générations futures du fléau de la guerre » : ces mots figurent au tout début de la Charte des Nations Unies et l'ONU a principalement été créée

pour cette raison. La manière dont l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, traitera la catastrophe humanitaire actuelle en dira long sur l'avenir de l'Organisation et du multilatéralisme en général.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Rien dans le droit international ne permet de commettre des massacres. Jour après jour, Israël commet des massacres à Gaza. Depuis plus de 10 jours maintenant, les membres l'ont vu tuer des familles entières, bombarder des abris, des écoles, des hôpitaux, des immeubles d'habitation et des convois. Ils l'ont entendu dire à la population de partir vers le sud de Gaza, pour ensuite bombarder cette zone. Ils ont entendu et vu Israël dire à la population qu'elle avait le choix entre le déplacement forcé et la mort, pour ensuite lui infliger les deux.

Il est incroyable que certains évoquent encore le droit à la légitime défense d'une puissance occupante qui a clairement montré qu'elle cherche aveuglément à se venger, à déplacer de force et à anéantir notre peuple. Tout le monde ici affirme que les civils doivent être protégés, et pourtant, jusqu'à présent, certains membres du Conseil sont toujours incapables de demander l'arrêt de l'assaut et un cessez-le-feu immédiat. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas appeler à un cessez-le-feu perdront toute crédibilité ou autorité, et ils seront en partie responsables de la dévastation actuelle et de celle à venir. Personne ne doit chercher à être perçu comme un complice de ces massacres ou de leur poursuite. Si le Conseil avait appelé à un cessez-le-feu il y a deux jours et avait agi en conséquence, des centaines de vies auraient été sauvées. Peut-être que pour certains, sauver des centaines de vies palestiniennes n'est pas un objectif assez important à atteindre. Mais est-on sûr que ce sont uniquement les vies palestiniennes que le Conseil sauverait s'il se décidait à agir ? Nous avons demandé au Conseil, il y a des mois, de prendre des mesures pour sauver des vies, toutes les vies. Il ne nous a pas écoutés. Il ne doit pas faire la même erreur aujourd'hui.

En ce moment même, des gens sont tués. Une catastrophe humanitaire d'une ampleur sans précédent se déroule à Gaza et est diffusée en direct à la télévision. Nous venons d'entendre M. Griffiths à ce sujet. Une catastrophe politique est en cours, et pourtant le Conseil de sécurité est incapable de prononcer les seuls mots qui importent réellement : arrêtez le bain de sang. Je répète : arrêtez le bain de sang. Celles et ceux qui pensent pouvoir éviter une catastrophe humanitaire et ses répercussions dans la région, alors qu'Israël continue de bombarder et

de tuer des Palestiniens doivent y réfléchir à deux fois. Les pays de la région se sont exprimés d'une seule voix pour dire au Conseil que c'est impossible. Il faut écouter ces pays. Le seul moyen d'éviter ces deux catastrophes est de mettre fin à l'agression criminelle contre notre peuple.

Aucun discours, aucune manœuvre juridique, aucune couverture politique ne peut dédouaner Israël de sa responsabilité à l'égard des civils palestiniens qu'il tue. Depuis 75 ans, Israël explique, en se justifiant effrontément, qu'il a été contraint de nous exproprier, d'occuper nos terres, et de tuer notre peuple, et ce, en toute impunité. Tuer davantage de Palestiniens ne renforcera jamais la sécurité d'Israël. Une expérience qui s'étend sur 75 années aurait dû le faire amplement comprendre à ceux qui veulent tirer des enseignements. Aucune logique, aucune morale, aucune loi au monde ne peut justifier le meurtre d'un peuple – d'enfants, de femmes et d'hommes innocents – sous prétexte de garantir la sécurité d'un autre peuple.

Le monde entier nous regarde. Il nous observe. Les événements de ces 10 derniers jours pourraient façonner les 10 prochaines années dans notre région et ailleurs. La suite de ces événements sera déterminante. Quiconque estime que cette situation est sous contrôle, qu'il est possible d'élaborer et de mettre en œuvre un plan, se base sur des suppositions inexactes et irréflechies. Nous sommes face au type de guerre dont on connaît le début mais pas la fin. Aujourd'hui encore, il est possible d'y mettre fin, et il faut le faire, immédiatement. Retarder davantage cette décision est un risque que personne ne doit prendre.

Le Conseil aurait dû se réunir aujourd'hui pour donner suite aux appels du Secrétaire général, des chefs religieux du monde entier, y compris le pape, des États arabes, des pays musulmans, du monde du Sud, de la vaste majorité des États dans le monde et de milliards de personnes, y compris les millions qui ont défilé dans les rues partout dans le monde. « Arrêtez ce bain de sang ; arrêtez-le tout de suite ». Le Conseil doit les écouter. Mais il ne donne pas suite à ces appels. Il ne s'emploie pas sans équivoque, de manière objective ou responsable, à faire respecter le droit international. Dans les heures qui viennent, d'autres Palestiniens seront tués, les tensions dans la région atteindront des niveaux encore plus alarmants, et la colère et le ressentiment exploseront. Chacun d'entre nous se verra demander ce qu'il ou elle a fait au moment de ces événements. On nous demandera à tous ce que nous avons fait pour empêcher les événements qui vont suivre.

L'incapacité du Conseil d'assumer ses responsabilités, alors que le peuple palestinien se fait massacrer depuis 10 jours par Israël, et après le meurtre de centaines

de personnes rassemblées dans un hôpital pour y trouver refuge et recevoir des soins, marquera l'opinion publique dans notre région et dans le monde pendant très longtemps, et cela aura une incidence sur la confiance des populations en la capacité du droit de protéger tout le monde, de même que sur leurs perceptions et leurs réactions. Ce n'était pas le moment d'entretenir le désespoir et l'impunité. Ce n'était pas le moment de commettre les mêmes erreurs que celles qui nous ont conduits ici.

Enfin, Israël ne nie pas avoir tué des familles entières – nourrissons, enfants et leurs parents, oncles, tantes, cousins et grands-parents –, ayant massacré parfois jusqu'à 45 membres d'une même famille. Il l'a fait à plusieurs reprises au fil des ans et recommence, cette fois dans la bande de Gaza. Israël a déjà tué 3 500 Palestiniennes et Palestiniens, presque tous des civils, dont plus d'un millier d'enfants. Il a admis les avoir tous tués, mais a insisté sur le fait qu'il ne pouvait pas faire autrement. Israël n'est pas responsable de leur mort, bien qu'il les ait tués. Mais le massacre commis à l'hôpital a tellement bouleversé l'opinion publique mondiale qu'Israël a dû changer de tactique et remplacer son récit initial par un autre. Israël va donc nier sa responsabilité dans le massacre perpétré à l'hôpital baptiste El-Ahli, tout comme il s'est employé activement à nier sa responsabilité dans le meurtre de Shireen Abu Akleh et de Muhammad al-Durrah ainsi que dans les nombreux massacres qu'il a perpétrés au fil des décennies, en dépit des preuves accablantes du contraire. Il va faire porter aux Palestiniens la responsabilité de leur propre mort, comme il l'a toujours fait, et va essayer de présenter des preuves à cet effet au Conseil. Les membres se souviennent-ils de la dernière fois où quelqu'un est venu exhiber des preuves dans cette salle pour justifier une guerre ? Quelqu'un s'est présenté avec des dispositifs technologiques et des images pour convaincre le Conseil. Souvenons-nous de la dernière fois où on a présenté des preuves dans cette salle pour justifier une guerre. Je suis sûr que le Conseil, les médias et le monde ne se laisseront plus bernier par une telle mise en scène.

L'heure est grave. Face à cette situation, il faut prendre des initiatives, avec sérieux et un sens des responsabilités, ce que le Conseil n'a pas été en mesure de faire. Certains membres sont en train de laisser passer une occasion d'améliorer la situation dans notre région. Quelle que soit leur stratégie, ils se fourvoient. Espérons qu'ils changeront de cap avant qu'il ne soit trop tard. La réalité sur le terrain aura raison de tous leurs plans, quels qu'ils soient ; c'est maintenant qu'il faut décider si l'on veut façonner cette réalité ou la subir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Erdan (Israël) (*parle en anglais*) : Que se passe-t-il ici ? Je suis vraiment choqué et horrifié. Sincèrement, je ne comprends pas ce qui se passe. L'attaque terroriste la plus barbare et la plus massive depuis des décennies – plus importante que les attentats du 11 septembre – a été perpétrée il y a 11 jours, et il semble que le Conseil l'ait déjà oubliée. Les images et les vidéos du pogrom du 7 octobre sont à jamais gravées dans ma mémoire et dans celle de toute la population israélienne, mais il semble que je doive rappeler à certains membres ce qui s'est passé.

Des milliers d'impitoyables nazis du Hamas ont envahi Israël et ont sauvagement assassiné 1 400 Israéliennes et Israéliens innocents qui dormaient, faisaient la fête ou serraient leur famille dans leurs bras, effrayés et implorant leur pitié. Certaines personnes ont été violées, d'autres décapitées, d'autres encore brûlées vives, ligotées et bâillonnées. Parmi ces personnes, beaucoup étaient des enfants, et il y avait des centaines de jeunes qui assistaient à un festival de musique. De nombreux membres du personnel paramédical – puisque nous parlons d'équipes médicales – ont été assassinés alors qu'ils étaient en chemin pour soigner les blessés. Des mères ont regardé leurs bébés se faire massacrer, et des personnes âgées, qui avaient survécu à l'Holocauste et aux nazis, ont fini par être exécutées dans leur propre salon. C'est une approche qui a été planifiée et exécutée délibérément par les terroristes qui gouvernent Gaza aujourd'hui, à l'heure où nous parlons. Cela n'a pas été fait par accident ou par erreur, mais sciemment. Deux cents innocents ont été violemment pris en otage, dont de nombreux ressortissants de pays membres du Conseil.

Il y a deux jours, j'ai lu à haute voix la charte du Hamas devant le Conseil. Les paroles du Hamas n'étaient pas de vaines menaces. La charte du Hamas est son plan d'action. Son objectif est l'anéantissement d'Israël, et si le Hamas a l'occasion de commettre à nouveau de telles atrocités, il le fera, et le Conseil le sait. Bien que certains ici choisissent de ne pas désigner le Hamas comme une organisation terroriste pour des raisons politiques, cela ne change rien aux faits : lorsqu'il en a l'occasion, le Hamas prend délibérément pour cible des civils et massacre des enfants, ce qui en fait une organisation terroriste, à l'instar de Daech. Il ne croit pas au dialogue, il ne veut pas dialoguer et il ne croit pas aux solutions politiques. Les membres du Hamas ne croient qu'à l'extermination des Juifs et à l'anéantissement de l'État juif. Rien ne peut changer leur idéologie génocidaire. Ils ne reconnaissent même pas l'existence du droit international – je m'adresse ici à tous ceux qui parlent d'une solution des deux États et du droit international.

Il n'y a qu'une seule façon de guérir un cancer : l'ablation de chaque cellule cancéreuse, comme cela a été fait avec Daech et Al-Qaïda. L'éradication complète

est le seul moyen de garantir que de telles atrocités ne se reproduiront jamais. Malgré cela, voilà ce qui se passe ici, 11 jours après que des terroristes du Hamas, pareils à ceux de Daech, ont tenté de perpétrer un autre génocide juif. Leurs crimes odieux ne sont même pas la priorité du Conseil. À ce jour, les membres n'ont même pas fait la chose la plus élémentaire, à savoir condamner, en tant que Conseil, l'attaque terroriste brutale du Hamas. Il est vraiment incompréhensible que les membres du Conseil ne parviennent même pas à se mettre d'accord sur un point aussi élémentaire. La priorité du Conseil n'est pas de savoir ce qui doit être fait pour libérer Gaza du Hamas et mettre fin à l'oppression des Gazaouites par leurs tyrans. Au lieu de cela, la seule priorité du Conseil, ce sont les couloirs et l'aide humanitaires. Ces causes sont importantes et nobles, mais elles ne constituent certainement pas une solution pour empêcher le prochain massacre odieux du Hamas. Comment est-il possible que le Conseil ne traite que des projets de résolution tels que celui qui a été mis aux voix aujourd'hui ? C'est tragique à dire, mais le Conseil joue exactement le rôle que le Hamas lui a attribué dans son scénario de mort et de terreur, que je vais expliquer.

Israël s'est retiré unilatéralement de Gaza il y a 18 ans. Le Hamas a ensuite été élu par la population de Gaza – j'entends souvent dire que le Hamas ne représente pas les Gazaouites, mais il a été élu. Après avoir assassiné les fonctionnaires de l'Autorité palestinienne en les jetant du haut des bâtiments, le Hamas a transformé chaque parcelle de la bande de Gaza en machine de guerre. Où était alors le Conseil ? Où était le Conseil lorsque le Hamas a exploité les milliards de dollars d'aide internationale pour implanter des infrastructures terroristes à l'intérieur et au-dessous de zones résidentielles densément peuplées ? Où était l'ONU ? L'ONU savait tout cela, mais elle est restée silencieuse. Le Hamas a ensuite passé les 17 années suivantes à terroriser Israël en tirant des dizaines de milliers de roquettes sans discernement sur les villes israéliennes, tout en se cachant derrière sa propre population civile. Où était le Conseil ? En ce moment même, les sirènes retentissent et des millions de personnes en Israël se précipitent pour trouver un abri. Le Hamas agit de la sorte pour que, lorsqu'Israël riposte, il puisse faire défiler les corps des civils gazaouites derrière lesquels il s'est caché. Leur stratégie consiste à exploiter les victimes civiles à des fins de propagande afin d'inciter la communauté internationale à empêcher Israël d'agir.

Son objectif est d'accroître le nombre de victimes civiles à Gaza. Cela s'inscrit dans le cadre de son scénario. Il sait qu'il ne peut pas vaincre Israël sur le champ de bataille. Bien sûr qu'il le sait. Il cherche donc à terroriser

nos citoyens, de simples citoyens, délibérément, et ensuite à se servir de l'ONU comme arme pour empêcher Israël de le détruire afin qu'il puisse se reconstituer, se réarmer et continuer à terroriser les Israéliens. Il fait preuve d'une grande patience tandis qu'il œuvre à l'anéantissement d'Israël. C'est le scénario du Hamas. C'est sa stratégie et, de façon choquante, même après les récents massacres, elle fonctionne toujours pour lui.

Les membres du Conseil ne comprennent-ils pas qu'en organisant simplement la présente séance, le Conseil montre au Hamas qu'il peut tromper tout le monde, encore et encore ? Je répète que jusqu'à présent, le Conseil n'a même pas condamné le Hamas pour les atrocités qu'il a commises, et encore moins tenu le Hamas pour pleinement responsable de la situation à Gaza, mais nous voilà en train de discuter de couloirs humanitaires. Personne d'autre ne voit à quel point c'est ridicule ?

Appeler au calme, à la retenue et aux cessez-le-feu revient à mettre un pansement sur une blessure par balle. Ces mesures ne permettront pas d'éradiquer le cancer qu'est le Hamas. Les couloirs humanitaires n'empêcheront pas la prochaine atrocité. La seule chose qui le fera, c'est l'anéantissement total de cette entité satanique. Que font les membres du Conseil pour éviter ce fléau ?

Peut-être que si, pour une fois, le Conseil condamne le Hamas, la population de Gaza commencerait à comprendre la destruction absolue que ses dirigeants ont semée, et peut-être qu'elle se dresserait contre ces sauvages barbares. En revanche, chaque fois que la communauté internationale fait pression sur Israël et tente de l'empêcher d'agir, elle ne fait qu'enhardir ces terroristes génocidaires, accroître leur popularité et permettre que cette entité infâme vive un jour de plus.

L'aspect le plus fondamental de ce problème est peut-être le fait que certains n'ont toujours pas compris ce qu'est réellement le Hamas. Cette séance d'urgence et le projet de résolution S/2023/773, sur lequel le Conseil s'est prononcé, sont le fruit, nous le savons tous, de la propagande de jihadistes sauvages. Je veux que cela soit bien compris. Les affirmations faites par des terroristes tueurs de bébés ont été acceptées dans cette salle et répétées aujourd'hui, sans être même mises en doute, et c'est ce qui a provoqué l'organisation de la présente séance. L'on ne peut se fier à aucune information provenant de Gaza. Le Hamas dirige Gaza ; le Hamas dirige toutes les institutions de Gaza. Par conséquent, toute information provenant de la bande de Gaza n'est pas la vérité. C'est ce que le Hamas veut que les membres du Conseil entendent. Hélas, la transparence et la vérité ne sont pas des valeurs fondamentales pour les terroristes génocidaires.

En août 2022, Sarah Muscroft, l'ancienne Cheffe du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à Gaza, a condamné sur Twitter le Jihad islamique palestinien pour ses tirs de roquettes aveugles sur les civils israéliens. C'était en août 2022, les membres du Conseil peuvent le vérifier. Presque immédiatement, M^{me} Muscroft, Cheffe de l'OCHA, a été démise de ses fonctions et a supprimé son tweet. Il va de soi que cela a fortement contrarié Israël. J'ai donc demandé à son chef, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Griffiths, et j'espère qu'il est toujours parmi nous, pourquoi l'ONU démettait-elle une fonctionnaire de ses fonctions pour avoir condamné des actes de terreur qui méritaient d'être condamnés par l'ONU. Les membres du Conseil savent-ils ce qu'il m'a répondu ? Il a dit que M^{me} Muscroft avait été transférée parce que, selon les informations et les évaluations de l'ONU, sa vie était en danger. Si une fonctionnaire des Nations Unies a reçu des menaces de mort pour avoir dit la vérité sur les terroristes, je demande aux membres du Conseil d'essayer d'imaginer ce que ressentent les Gazaouites lorsqu'ils veulent dire la vérité. Non seulement les sources officielles gazaouites ne sont absolument pas fiables, puisqu'elles proviennent de terroristes, mais les Gazaouites seraient immédiatement assassinés s'ils disaient quelque chose qui ne plaît pas au Hamas. Je dois donc poser une question aux membres du Conseil. Qu'est-ce que cela dit de celles et ceux qui décident de croire les affirmations d'une organisation terroriste sans vérifier les faits ?

L'hôpital El-Ahli a été touché par une roquette du Jihad islamique palestinien, et seulement par une roquette du Jihad islamique palestinien. Ce qui s'est passé hier, y compris les pertes tragiques en vies humaines parmi la population civile, est la seule faute du Hamas. Israël dispose de nombreuses images et même d'enregistrements audio de terroristes du Jihad islamique palestinien pour le prouver sans l'ombre d'un doute. Néanmoins, le Secrétaire général et de nombreux fonctionnaires des Nations Unies ont immédiatement accepté les affirmations de terroristes tueurs de bébés. Quelle honte ! Et aujourd'hui, certains membres du Conseil ont répété ces mensonges. Comment le Secrétaire général peut-il oublier qu'il a l'obligation de vérifier les faits avant de formuler une condamnation ? J'imagine que c'est facile quand il s'agit d'Israël.

Il y a quelques mois à peine, le Secrétaire général lui-même a approuvé un rapport détaillant la façon dont les roquettes mal tirées des terroristes de Gaza ont tué et mutilé des dizaines d'enfants et de membres du personnel médical de Gaza. Nous exigeons des excuses. L'ONU et certains membres du Conseil se sont empressés de souscrire aux mensonges de terroristes semblables à ceux

de Daech et ont refusé d'accepter les preuves tangibles apportées par une démocratie respectueuse des lois. Ils doivent présenter des excuses. Ils doivent présenter des excuses pour le fait qu'ils n'organisent jamais de séance du Conseil lorsque des roquettes du Hamas sont tirées délibérément sur des hôpitaux israéliens. L'hôpital Barzi-laï à Ashkelon a été directement touché par des roquettes du Hamas pas plus tard que la semaine dernière. Où était le Conseil ? Les membres du Conseil doivent présenter des excuses pour avoir pratiqué la politique de l'autruche pendant des années, alors que le Hamas n'a cessé de développer sa machine de guerre à Gaza.

Les membres du Conseil doivent cesser de suivre le scénario du Hamas et de jouer le jeu du Hamas. Le temps est venu pour le Conseil de tenir pleinement le Hamas pour seul responsable des crimes de guerre commis. Le Conseil doit se consacrer uniquement à condamner les terroristes du Hamas, à appuyer le droit d'Israël de se défendre et à exiger du Hamas qu'il relâche immédiatement et sans condition ses otages. La mission de sauvetage d'Israël peut prendre fin très rapidement si les terroristes du Hamas se rendent et libèrent tous les otages. Mais la mission de sauvetage ne s'achèvera pas tant qu'Israël n'aura pas fait en sorte que les atrocités commises par le Hamas ne puissent plus jamais se reproduire, et il n'y a pas d'autre moyen d'y parvenir que d'anéantir les capacités du Hamas.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais dire ce qui suit. Pour que les orateurs et les oratrices aient tous la possibilité d'être entendus, je recommande vivement que les interventions ne dépassent pas cinq minutes, dans la mesure du possible.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Jordanie.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je fais cette déclaration au nom du Groupe des États arabes dans le contexte des événements tragiques survenus dans la bande de Gaza, où la voix impartiale de la communauté internationale et toute action active et efficace de sa part pour protéger la population palestinienne à Gaza font défaut.

Le Groupe des États arabes condamne avec la plus grande fermeté le massacre odieux perpétré hier par l'armée d'occupation israélienne criminelle contre des civils innocents et des blessés qui recevaient des soins à l'hôpital baptiste El-Ahli de Gaza.

Le Groupe des États arabes tient Israël, Puissance occupante, pleinement responsable de cette guerre odieuse, sur laquelle nous ne pouvons rester silencieux.

Nous demandons au Conseil de sécurité de prendre immédiatement des mesures pour garantir un cessez-le-feu et mettre fin à l'agression israélienne cruelle contre la population de Gaza. Il faut autoriser l'aide humanitaire et médicale à entrer dans la bande de Gaza, et il faut assurer la protection des travailleurs médicaux et humanitaires, ainsi que des installations médicales, éducatives et de l'ONU. Nous appelons également à prévenir le déplacement forcé de la population de Gaza.

Les crimes odieux de l'occupation sont contraires aux valeurs humaines et éthiques et violent clairement le droit international humanitaire, en particulier la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, ainsi que les dispositions de la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes de la légitimité internationale. À cet égard, nous rappelons la résolution 2286 (2016), qui précise que le personnel médical et soignant ne doit pas être pris pour cible, condamne toutes les attaques perpétrées contre le personnel médical et appelle à la mise en place d'une protection appropriée.

Le Groupe des États arabes demande qu'Israël, Puissance occupante, soit tenu pour responsable des massacres et des crimes qu'il continue de commettre contre le peuple palestinien sans défense. L'attaque dirigée par Israël contre l'hôpital baptiste El-Ahli n'est pas un phénomène isolé. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les déclarations des hauts fonctionnaires israéliens sont sans équivoque : Israël ne respectera ni les valeurs humanitaires et morales, ni les lois. Il considère les hôpitaux comme des cibles militaires qui doivent être immédiatement évacuées. Cela a provoqué une réaction de l'Organisation mondiale de la Santé et de plusieurs organismes compétents des Nations Unies, qui ont confirmé que les expulsions forcées et les attaques dirigées contre les installations médicales et le personnel de santé constituaient des violations graves du droit international humanitaire.

Martin Griffiths vient de déclarer que les autorités israéliennes avaient adressé, peu de temps avant l'attaque, un avis d'expulsion à 20 établissements médicaux, dont l'hôpital baptiste. À cet égard, nous soulignons que les crimes odieux perpétrés contre les habitants de Gaza sont des crimes contre notre humanité collective. La condamnation de cette attaque et de cette agression est un appel purement humanitaire. Il nous incombe de coordonner les efforts internationaux afin de mettre immédiatement un terme à cette guerre contre Gaza et de fournir de toute urgence la protection internationale dont a besoin le peuple palestinien.

Le Groupe des États arabes avertit que cette guerre brutale contre des civils innocents est entrée dans une

phase critique qui conduira la région à la catastrophe. La communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, doit assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales en mettant un terme à l'effusion de sang et aux meurtres d'enfants, de femmes et de personnes âgées innocents.

Nous insistons sur le fait que nous serons les premiers à défendre les droits de nos frères palestiniens et leur juste cause. Nous soulignons que la principale raison qui sous-tend le conflit est l'occupation sans fin. Si nous voulons la paix et la sécurité, la question palestinienne doit être réglée en créant un État palestinien indépendant le long des frontières de juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions internationales et à l'Initiative de paix arabe.

Pour terminer, le Groupe des États arabes exprime ses sincères condoléances aux familles des victimes. Que Dieu ait pitié d'elles et guérisse rapidement les blessés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité. Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de leurs exposés.

Je tiens également à remercier les Émirats arabes unis, la Fédération de Russie et la Chine, qui ont demandé la tenue de la présente séance d'urgence du Conseil à la suite du bombardement par Israël de l'hôpital baptiste El-Ahli, dans la bande de Gaza. Ce bombardement s'inscrit dans le cadre d'un plan systématique visant à tuer et à déraciner le peuple palestinien et à tenter de le forcer à quitter son territoire. Le crime commis le 17 octobre marque un nouveau chapitre dans une longue série de violations qui n'ont pas débuté le 8 octobre, mais bien avant, lorsque l'occupation israélienne a commencé.

Cette situation exige que la communauté internationale mette fin à sa politique d'indifférence et commence à demander des comptes sur les plans politique et juridique à toutes les personnes qui ont commandité et ordonné le crime odieux d'hier, appelé à le commettre et y ont participé. Les événements qui ont lieu en Palestine requièrent que le Conseil prenne ses responsabilités. Nous sommes convaincus que notre ami, le Brésil, ainsi que les autres membres du Conseil, seront en mesure d'assumer leurs responsabilités et de s'acquitter de leurs obligations.

Les événements de ces derniers jours font peser des risques sans précédent sur la région et sur la paix et la sécurité internationales. Ces risques ne peuvent être

ignorés. C'est pourquoi nous avons lancé de nombreuses mises en garde et pris des mesures de notre côté pour atténuer ces risques. L'occupation ne peut plus durer, et ces crimes ne peuvent être passés sous silence.

La poursuite de l'occupation israélienne et les mesures unilatérales prises, notamment la construction et l'extension des colonies de peuplement illégitimes et illégales, les provocations et les crimes commis par les colons et leurs partisans, la profanation des Lieux saints, l'impasse politique due à l'intransigeance d'Israël et le mépris pour la légitimité internationale sont autant d'éléments qui ont mis le feu aux poudres.

Nous devons veiller à ce que personne n'utilise ce que nous venons de dire comme prétexte pour nous accuser de justifier le terrorisme. En prenant la parole aujourd'hui devant le Conseil et le monde, nous réaffirmons notre rejet catégorique et notre condamnation expresse de tous les actes qui impliquent la prise d'otages civils. Nous avons exprimé cette position très clairement le 11 octobre, comme tous les États arabes, lors de la réunion ministérielle de la Ligue des États arabes.

Nous condamnons les attaques dirigées contre les civils et le deux poids, deux mesures dont nous avons été témoins. Nous condamnons les attaques perpétrées contre les civils par nos frères de la Palestine occupée. Nous voudrions réaffirmer notre condamnation et notre rejet catégorique de tous les crimes commis par Israël contre le peuple palestinien, dont le dernier en date a visé hier l'hôpital baptiste El-Ahli.

Nous rejetons une nouvelle fois les tentatives d'Israël de se soustraire à ses responsabilités, ainsi que les tentatives de certaines parties internationales de couvrir Israël en lui fournissant de fausses excuses. Elles ont conduit à la situation impossible qui règne dans les territoires palestiniens et la bande de Gaza. Nous voyons des civils être bombardés chez eux et dans des hôpitaux en raison du rejet persistant de toutes les initiatives visant à garantir le calme et la reprise du processus politique. Cela a pour conséquence de prolonger l'occupation et de nuire à la question palestinienne. La communauté internationale et le Conseil doivent assumer pleinement leurs responsabilités face à cette situation explosive. À cet égard, l'Égypte a une vision claire de ce que le Conseil doit faire.

Premièrement, un cessez-le-feu immédiat et sans condition doit être instauré. C'est la procédure standard à appliquer dans tous les conflits armés. Nous ne constatons cependant pas le même niveau d'engagement de la part des États pour parvenir à un cessez-le-feu à Gaza, malgré le risque de voir le conflit s'étendre à d'autres régions. Les États qui n'ont pas tout mis en œuvre pour obtenir un

cessez-le-feu ne seront pas nécessairement épargnés par les risques, car cela pourrait bien attiser les flammes du conflit.

Deuxièmement, nous devons garantir la protection des civils. Nous devons leur apporter une aide humanitaire. Nous avons été déconcertés de voir ce principe, l'un des plus fondamentaux de l'humanité, faire l'objet d'un débat. Nous sommes surpris qu'il donne lieu à controverse, car la protection des civils en période de conflit armé est l'un des piliers du droit international humanitaire. Le ciblage des établissements médicaux doit également cesser sans délai, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2286 (2016), qui condamne sans ambiguïté tous les actes de violence et toutes les attaques et menaces contre les hôpitaux et autres installations médicales. L'ordre d'évacuation émis par Israël, qui constitue l'un des cas les plus abominables de transfert forcé de population qu'ait connu notre époque, doit être immédiatement annulé. Le meurtre de milliers de civils innocents démontre ce qu'il y a de fallacieux dans la manière dont Israël justifie cet ordre comme moyen de protéger les civils.

Troisièmement, les discours de haine, y compris la diabolisation et l'incitation, de même que les déclarations tendant à justifier les crimes commis contre les Palestiniens, doivent prendre fin. L'emploi du terme « animaux » par un responsable d'un pays qui se prétend démocratique n'a guère fait réagir les États qui ne cessent de pour brandir par ailleurs les principes d'humanité. De tels propos se rapportent au génocide dans la mesure où ils empoisonnent les esprits et attisent la haine aveugle.

Quatrièmement, tout doit être fait pour libérer tous les prisonniers, otages et détenus et s'assurer qu'ils sont traités conformément au droit international humanitaire et aux principes d'humanité.

Depuis le début du récent conflit, l'Égypte remplit son rôle traditionnel à l'appui du peuple palestinien pour rétablir la paix, obtenir un cessez-le-feu, garantir l'accès des secours humanitaires à la bande de Gaza et mobiliser l'aide d'urgence qui s'impose. Elle appelle par ailleurs à la convocation d'un sommet international d'urgence au Caire, le 21 octobre, avec la participation des parties internationales et régionales qui peuvent avoir de l'influence à ce moment charnière de l'escalade, en vue de surmonter la crise actuelle et de progresser sur la voie d'un règlement équitable, durable et global de la question palestinienne. Cela participe de notre conviction que la solution consistant à simplement gérer la question palestinienne ou à différer la concrétisation des aspirations du peuple palestinien au moyen de politiques sédatives a été rendue caduque par les événements récents.

Le peuple égyptien et tous les peuples arabes et épris de paix comptent sur le Conseil de sécurité pour assumer ses responsabilités et mettre un terme à la guerre impitoyable qu'Israël a lancée contre les territoires palestiniens et contre un peuple sans arme, qui a pour seule ambition de jouir de ses droits les plus fondamentaux de vivre libre et digne dans un État indépendant, comme tous les autres peuples du monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Afin que tous les orateurs puissent s'exprimer devant le même public fourni, nous recommandons fortement que les déclarations ne dépassent pas cinq minutes et qu'aux fins de bonne communication, les représentants parlent à un rythme qui permette aux interprètes de faire correctement leur travail.

Je donne maintenant la parole au représentant d'Oman.

M. Al Hassan (Oman) (*parle en arabe*) : Je prononce la présente déclaration au nom des membres du Conseil de coopération du Golfe, à savoir les Émirats arabes unis, le Royaume de Bahreïn, le Royaume d'Arabie saoudite, l'État du Qatar, l'État du Koweït et mon pays, le Sultanat d'Oman.

Tout d'abord, je me rallie à la déclaration faite par le représentant du Royaume hachémite de Jordanie au nom du Groupe des États arabes.

Je tiens aussi à vous féliciter, Monsieur le Président, et avec vous votre pays ami, le Brésil, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous souhaite toute la réussite possible à la tête des travaux du Conseil pour veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales et pour renforcer le statut du droit international et la crédibilité du Conseil.

En application des nobles buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, le Conseil a tenu une séance il y a deux jours (voir S/PV.9439) afin d'aborder les faits nouveaux concernant la situation au Moyen-Orient, surtout dans les territoires palestiniens occupés et dans la bande de Gaza, et pour agir et prendre des mesures pratiques et concrètes en vue de maintenir la paix et la sécurité et d'arrêter les effusions de sang. Hélas, il n'a pas été à même d'adopter la moindre position. En conséquence, les meurtres d'innocents, les destructions et le châtiment collectif ont continué. La situation n'est pas nouvelle, en particulier s'agissant d'Israël. Depuis 75 ans, le Conseil, qui tient son mandat de la communauté internationale, se montre incapable de trouver une solution durable, globale et équitable au problème en se fondant sur les résolutions de la

légitimité internationale et le droit international, y compris les résolutions qu'il a lui-même adoptées, au premier rang desquelles les résolutions 242 (1967) et 338 (1973).

Ce que nous voyons se produire dans les territoires palestiniens occupés aujourd'hui n'a rien de neuf : un résultat qui implique des victimes dans les deux camps, une situation d'instabilité et une absence totale de sécurité. Par ailleurs, la cause de tout cela consiste dans l'application de deux poids deux mesures qui a permis à Israël de faire fi du Conseil et de ses résolutions et l'a encouragé à perpétrer des massacres contre les Palestiniens, qui faisaient confiance à la communauté internationale et au Conseil pour leur fournir une protection vitale. Le massacre de l'hôpital El-Ahli de Gaza, qui a fait selon les derniers chiffres plus de 500 martyrs, pour la plupart des femmes, des enfants, des personnes âgées et des soignants, sans parler des centaines de blessés, représente une dangereuse escalade. Ne s'agit-il pas d'une violation du droit international et du droit international humanitaire, y compris les Conventions de Genève de 1949 ? Israël n'est-il pas l'État occupant les territoires palestiniens, qui a la responsabilité de protéger les civils en temps de guerre ? Tuer et blesser un nombre inimaginable d'êtres humains sous les yeux du monde entier ne revient-il pas à commettre un acte terroriste, en violation flagrante du droit international humanitaire ?

Qu'il me soit permis de citer l'organisation Euro-Med Human Rights Monitor, qui indique que la quantité de munitions tirées contre la bande de Gaza par l'armée israélienne au cours des derniers jours équivaut au quart d'une bombe nucléaire, et qu'Israël tue en moyenne 14 Palestiniens par heure. Elle indique également que le cycle de violence a détruit jusqu'ici plus de 17 000 immeubles résidentiels et près de 87 000 logements, en plus de 73 écoles, 61 locaux abritant des médias, 18 mosquées et 165 autres installations, dont le nombre continue de croître. Si nous ne sommes pas face à une violation et à un massacre commis contre la population palestinienne, alors les membres du Conseil voudront bien m'expliquer ce qui constitue une violation, et quand la communauté internationale prendra des mesures pour protéger les civils palestiniens. Nous ferons en sorte que les auteurs répondent de ces actes. Les peines collectives et les politiques consistant à affamer la population sont des actes criminels du même type que ceux pratiqués par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Elles n'ont pas leur place dans le monde d'aujourd'hui et nous les rejetons. La communauté internationale a fait confiance au Conseil pour garantir que ce qui s'est passé ne se reproduise pas et pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. La communauté internationale et le peuple palestinien demandent au Conseil d'assumer ses responsabilités.

Il doit agir de manière responsable pour maintenir la paix et la sécurité internationales et protéger les civils. Nous devons immédiatement mettre fin à tout acte de violence ou à tout bombardement illégal et aveugle de quartiers résidentiels dans le Territoire palestinien occupé.

Les pays du Conseil de coopération du Golfe rejettent catégoriquement tout projet de transfert forcé de civils palestiniens et tiennent Israël, Puissance occupante, pour entièrement responsable de ces projets. Nous appelons le Conseil à examiner cette question ainsi que les répercussions potentielles sur la paix et la sécurité internationales.

Les pays du Conseil de coopération du Golfe soulignent la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et d'un accès sûr et sans condition des équipes humanitaires et de secours à la bande de Gaza. Nous devons nous positionner fermement contre les mesures visant à provoquer une famine et contre la suspension de l'approvisionnement en eau et en électricité afin d'en faire des armes de guerre. Nous appelons le Conseil à défendre le droit international et le droit international humanitaire et à demander la levée du siège de Gaza, l'ouverture de ses points de passage et la protection des travailleurs humanitaires et des membres du personnel des Nations Unies, en particulier ceux de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

En tant que communauté internationale, qu'attendons-nous pour agir, sans deux poids, deux mesures ni sélectivité ? Attendons-nous de nouveaux massacres, de nouvelles tueries et de nouvelles tortures ? Les mesures que nous devons prendre resteront gravées à jamais dans cette salle et dans l'histoire. Nous appelons l'attention du Conseil sur le fait que s'il tourne le dos à la raison et à la justice, il n'aura aucune crédibilité et nous ne pourrions pas garantir la stabilité au Moyen-Orient, bien au contraire. Nous demandons au Conseil d'appliquer le droit international. Il doit nous prouver qu'aucun État n'est au-dessus des lois, même si cet État est Israël. Nous demandons au Conseil d'envoyer un message fort, clair et direct soulignant que la paix prévaudra inéluctablement pour toutes les parties.

Pour terminer, le Conseil de coopération du Golfe a tenu une réunion ministérielle d'urgence hier à Mascate pour débattre de l'évolution de la situation dans le Territoire palestinien occupé. Il a publié un communiqué appelant Israël à cesser immédiatement sa guerre contre la bande de Gaza, à désamorcer la situation, à respecter le droit international et à protéger les civils. Le communiqué réaffirme également l'importance de mettre fin à l'occupation israélienne illégale du territoire palestinien et de créer un État palestinien indépendant à l'intérieur

des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et appelle la communauté internationale à prendre des mesures immédiates et efficaces pour y parvenir, conformément au droit international. Il exhorte la communauté internationale à soutenir la résilience du peuple palestinien sur ses terres, tout en empêchant les tentatives visant à le déplacer de son territoire et à exacerber le problème des réfugiés, dont les droits doivent être respectés dans le cadre d'une solution globale qui aborde les questions relatives au statut final sur la base du droit international, de l'Initiative de paix arabe et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il appelle également à s'opposer collectivement à toute tentative de propager la crise, qui va s'aggravant, aux pays voisins en raison de la poursuite de l'occupation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

M. Elsonni (Libye) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, la Libye s'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur de la Jordanie au nom du Groupe des États arabes, ainsi qu'à celle que vient de faire l'Ambassadeur d'Oman au nom du Conseil de coopération du Golfe.

Je tiens à exprimer la condamnation la plus ferme par la Libye et le peuple libyen de l'attaque atroce et barbare commise hier par les forces d'occupation contre l'hôpital El-Ahli dans la ville de Gaza, un acte perpétré par une machine odieuse et meurtrière qui se vante de son pouvoir et de l'appui illimité qu'elle reçoit. Elle a tué des centaines de martyrs innocents, dont des femmes, des enfants, des malades et des membres du personnel médical. La population de Gaza a été victime d'un horrible crime de génocide. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si ce châtiment collectif constitue ou non un génocide. Il semblerait que le Conseil attende un nouveau Rwanda, en violation de toutes les valeurs humaines et éthiques ainsi que du droit international humanitaire. Malheureusement, les droits humains ne sont déjà plus respectés.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je voudrais formuler ce qui suit en anglais. Les membres du Conseil de sécurité, en particulier les pays occidentaux, nous font la leçon depuis des décennies sur les droits humains et le droit international. Quel message envoient-ils au monde aujourd'hui ? Les peuples du monde ne sont pas stupides. Le Conseil doit mettre un terme à sa politique de deux poids, deux mesures et à son hypocrisie.

(*l'orateur reprend en arabe*)

Le Conseil est chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales. Cependant, il est aujourd'hui au cœur d'une bataille politique qui nuit aux peuples du

monde. Nous regrettons que le Conseil n'ait été en mesure d'adopter aucune résolution visant à mettre fin à cette situation dangereuse. Certains États sont restés sourds aux cris des femmes, des enfants et des autres civils innocents de la bande de Gaza qu'on assassine, qu'on bombarde et qu'on assiège. Ils sont confrontés à des coupures d'eau et d'électricité. Ils ne reçoivent pas d'aide humanitaire et sont maintenant déplacés de force. Il s'agit là de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. On tente de punir tout un peuple. Où est le droit international dans tout cela ?

Nous voudrions faire des observations sur les projets de résolution proposés par la Russie (S/2023/772) et par le Brésil (S/2023/773). Si le Conseil avait pris des mesures sérieuses et adopté le projet de résolution de la Russie il y a deux jours (voir S/PV.9439), la vie des enfants et des civils innocents qui ont été tués hier à l'hôpital El-Ahli aurait peut-être pu être sauvée. Les événements tragiques qui se déroulent sous nos yeux sont le résultat logique de la politique de discrimination raciale menée par la Puissance occupante contre le peuple palestinien, qui est privé de ses droits légitimes consacrés par le droit international humanitaire et les résolutions pertinentes. Il en va de même des attaques répétées d'Israël contre les Lieux saints en territoire palestinien.

Le bain de sang dure depuis des décennies. Des milliers d'innocents ont péri. Cela doit cesser. Toutes les lois et religions rejettent et condamnent le meurtre de civils et de personnes innocentes et non armées. Les peuples du monde constatent les effets du deux poids, deux mesures appliqué par de nombreux pays, notamment en Occident. Il ne faut pas confondre l'agresseur et l'agressé. Il ne faut pas confondre la légitime défense et la résistance à l'occupation. Le traitement de la question de Palestine ne peut pas se limiter aux événements du 7 octobre. Nous devons nous pencher sur les racines du conflit, sur la persistance des injustices et des violations, sur les politiques de colonisation et sur la mort d'un rêve de paix qui a duré 75 ans. Des colonies ont été implantées dans des territoires occupés reconnus par le droit international. Le siège injuste de la bande de Gaza en fait la plus grande prison à ciel ouvert que l'humanité ait jamais connue, et les habitants sont maintenant désespérés. Toute personne née là-bas est déjà morte.

Un règlement juste et global de la question de Palestine est le seul moyen de garantir la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région et pour ses peuples. Nous tenons à réaffirmer que nous appuyons résolument le peuple palestinien dans son combat et sa résistance. Nous mettons en garde contre toute tentative de déplacer le peuple palestinien hors de son territoire, en particulier les

habitants de la bande de Gaza, compte tenu de la pression à laquelle l'Égypte est soumise à cet égard. Les peuples palestinien et arabe ne toléreront pas une nouvelle Nakba.

La Libye exprime sa position inébranlable et unie concernant la question palestinienne, que l'ensemble du peuple libyen considère comme sa cause. Nous ne voyons aucune solution à la crise, à moins que justice ne soit rendue et que les droits du peuple palestinien ne soient rétablis par la création d'un État palestinien ayant Jérusalem pour capitale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant de la Jordanie au nom du Groupe des États arabes.

Je tiens à remercier M. Wennesland et M. Griffiths de leurs exposés.

Nous adressons également nos sincères condoléances au peuple palestinien frère pour les victimes de l'agression brutale perpétrée par les forces d'occupation en violation de tous les instruments internationaux et humanitaires. Il ne s'agit là que d'un nouvel épisode dans la série d'atrocités et de massacres commis quotidiennement contre le peuple palestinien. Dans un silence assourdissant de la communauté internationale, les forces d'occupation ont commis un crime de guerre odieux en bombardant l'hôpital El-Ahli, en violation grave du droit international et du droit international humanitaire. Ce carnage a coûté la vie à des centaines de civils innocents, dont des malades et des blessés, des femmes, des enfants et des membres du personnel médical et paramédical. Il démontre une fois de plus que la Puissance occupante fait fi de tous les instruments internationaux et humanitaires et de tous les appels à cesser son agression contre la bande de Gaza et l'ensemble des territoires palestiniens.

La Tunisie condamne avec la plus grande fermeté cette lâche agression contre les civils palestiniens. Nous demandons la fin de l'impunité pour les crimes de guerre et le génocide perpétrés par la Puissance occupante contre le peuple palestinien depuis plus de 70 ans. Mon pays appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités morales et juridiques, à mettre fin à la politique d'agression et à amener les forces d'occupation à répondre du déplacement et du meurtre de civils, de l'attaque d'installations civiles, et du châtimement collectif infligé au peuple palestinien depuis des décennies.

Le fait que le Conseil de sécurité n'ait pas pu adopter une résolution sur la situation humanitaire à Gaza prouve une fois de plus que la communauté internationale ne parvient pas à prendre une position assortie de mesures

concrètes et contraignantes pour faire pression sur la Puissance occupante afin que celle-ci respecte le droit international humanitaire. Nous demandons au Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et de mettre un terme aux violations et pratiques auxquelles se livre actuellement Israël ; d'entériner un cessez-le-feu ; ainsi que de mettre fin à l'agression brutale contre la population gazaouite, d'empêcher son déplacement forcé et de lui garantir l'accès à l'aide humanitaire et médicale.

Nous tenons à rappeler que tant que le Conseil n'assumera pas ces responsabilités, de nouvelles victimes innocentes et de nouvelles souffrances humanitaires seront à déplorer, et la sécurité et la stabilité seront menacées.

La Tunisie est défend indéfectiblement le droit du peuple palestinien de créer un État indépendant sur l'ensemble du territoire de la Palestine, avec Jérusalem pour capitale. Nous insistons sur le fait que toutes ces tragédies ont pour origine la poursuite de l'occupation. Nous soulignons également que la sécurité, la paix et la stabilité dans la région doivent être fondées sur la recherche d'une paix juste et globale, comme l'exigent les résolutions de la légitimité internationale. Par ailleurs, les droits du peuple palestinien sont imprescriptibles et ne s'éteignent pas du fait des meurtres et des déplacements perpétrés par la Puissance occupante, qui prive la population des services les plus élémentaires, notamment l'eau, les médicaments, les vivres et l'électricité, et s'en prend aux femmes et aux enfants innocents, aux habitations et aux hôpitaux, ainsi qu'au personnel humanitaire et aux équipes de secours. Nous réaffirmons que la justice, qui se fait attendre depuis trop longtemps, doit être rendue au peuple palestinien en mettant fin à l'occupation et en rétablissant les droits des Palestiniens, lesquels doivent disposer d'un État souverain et indépendant, ainsi qu'en mettant un terme à l'injustice humanitaire dont les Palestiniennes et les Palestiniens sont victimes depuis des générations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours.

Au cours des derniers mois et des dernières années, nous n'avons cessé de mettre en garde contre le risque de détérioration de la situation dans le Territoire palestinien occupé. Le cycle de violence actuel est la conséquence de l'absence de solution politique à la question palestinienne et des conditions désastreuses dans lesquelles les

Palestiniennes et les Palestiniens sont contraints de vivre, génération après génération. Nous devons mettre un terme à la tragédie qui perdure à Gaza.

Ces 10 derniers jours, la population civile de la bande de Gaza a été la cible de frappes aériennes, sans aucun endroit sûr pour s'abriter. Il ne s'agit pas d'une guerre contre le Hamas, mais d'une guerre contre les civils palestiniens, y compris les enfants, les femmes et les personnes âgées. Plus de 60 % des victimes sont des enfants et des femmes.

Premièrement, l'Algérie condamne avec force l'attaque délibérée des forces d'occupation contre les civils dans la bande de Gaza, attaque qui a fait des milliers de victimes. Nous condamnons aussi avec la plus grande fermeté la frappe aérienne contre l'hôpital anglican d'El-Ahli, qui a entraîné la mort de près de 500 civils. Rien ne saurait justifier les attaques contre des hôpitaux, des cliniques, du personnel médical ou des installations des Nations Unies. Le droit international protège ces infrastructures critiques. Nous devons condamner avec force toute violation de ces dispositions. Personne n'est au-dessus des lois. Les tentatives d'exonérer la Puissance occupante de sa responsabilité dans de tels actes sont inacceptables.

Deuxièmement, il est impératif de répondre de manière adéquate aux besoins humanitaires de la population touchée. Nous devons garantir un accès humanitaire sans entrave à la bande de Gaza. La Puissance occupante doit lever son siège et collaborer avec les organismes humanitaires des Nations Unies. Elle doit également annuler son ordre d'évacuer la zone nord de Gaza.

Troisièmement, toute tentative, quelle qu'elle soit, de mettre sur un pied d'égalité le peuple palestinien et la Puissance occupante est inacceptable. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, c'est une agression contre la population palestinienne sans défense et un crime contre l'humanité.

Pour terminer, je tiens à exprimer à nouveau la solidarité et le soutien du peuple algérien au peuple palestinien. Face à la détérioration rapide de la situation humanitaire sur le terrain, le Conseil ne doit pas rester muet. Nous regrettons que le Conseil de sécurité – une fois de plus, pour la septième année consécutive – se soit montré incapable d'assumer ses responsabilités et d'adopter une résolution de fond sur la question palestinienne. Par conséquent, nous demanderons à la communauté internationale de prendre des mesures rapides pour mettre fin à ces actes odieux qui violent le droit international et la dignité humaine. Par ailleurs, je serai très clair : il ne peut y avoir de paix durable au Moyen-Orient

sans une résolution juste de la question palestinienne. Le moment est venu d'unir nos efforts en vue de la création d'un État palestinien souverain, avec Al-Qods al-Charif comme capitale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Brésil pour sa présidence très réussie et très active, et je remercie également la Chine, la Russie et les Émirats arabes unis d'avoir demandé l'organisation de cette séance, ainsi que le Coordonnateur spécial et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour leurs exposés.

C'est aujourd'hui le onzième jour des attaques israéliennes incessantes et catastrophiques contre Gaza. Toute la bande de Gaza est assiégée par l'armée, et l'électricité, l'eau et toutes les voies d'acheminement de l'aide humanitaire ont été coupées. L'ensemble de la population de Gaza – femmes, enfants et personnes âgées – est punie collectivement par les attaques israéliennes aveugles. Le Pakistan condamne fermement les frappes aériennes et les incursions militaires israéliennes à Gaza, le meurtre de civils et le déplacement à grande échelle d'un peuple déjà occupé et meurtri.

Les lois de la guerre et le droit international humanitaire, en particulier les Conventions de Genève, doivent être strictement respectés. Le Pakistan condamne fermement et de manière catégorique l'attaque lâche et criminelle d'Israël contre l'hôpital El-Ahli hier, qui a fait des centaines de morts, dont une majorité d'enfants, de femmes et d'hommes palestiniens malades et blessés. Cette atrocité délibérée, l'attaque d'un hôpital, qui bénéficie d'une protection expresse en vertu du droit international, est manifestement un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Les responsables de ce crime doivent répondre de leurs actes dans le cadre d'une enquête internationale complète et d'un processus d'établissement des responsabilités, tant pour cet incident que pour les autres crimes commis dans le cadre de ce conflit.

Le Pakistan est favorable à un cessez-le-feu immédiat. Nous regrettons que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure de lancer un appel au cessez-le-feu, en raison de l'opposition et du soutien insuffisant au projet de résolution (S/2023/772) déposé par la Russie avant-hier (voir S/PV.9439) et aux projets d'amendements russes (S/2023/775 et S/2023/776) pour un cessez-le-feu proposés ce matin. Bien que le projet de résolution brésilien doive être considérablement amélioré, nous avons été surpris par l'incapacité

du Conseil de l'adopter en raison du veto d'un membre permanent. Une lourde responsabilité pèse sur ceux qui ont contribué à la prolongation des bombardements incessants des citoyens de Gaza qui ont lieu en ce moment même.

Conformément aux décisions prises l'année dernière concernant l'utilisation du droit de veto, nous espérons que l'Assemblée générale examinera ce conflit. Malgré la paralysie du Conseil de sécurité aujourd'hui, nous espérons que l'Assemblée générale, le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies seront en mesure de mettre un terme au conflit, d'obtenir l'ouverture de couloirs humanitaires pour garantir l'acheminement de denrées alimentaires, d'eau, de médicaments, de carburant et d'autres fournitures essentielles aux Palestiniens de Gaza, et d'empêcher le déplacement de la population palestinienne de Gaza. Le Comité exécutif de l'Organisation de la coopération islamique s'est réuni aujourd'hui au niveau des ministres des affaires étrangères et a proposé, entre autres choses, l'envoi d'une force de protection internationale pour protéger les vies innocentes contre les attaques continues des forces d'occupation et des colons extrémistes. L'ONU doit examiner d'urgence cette proposition.

N'oublions pas que la cause première de ces dernières violences est l'occupation prolongée et illégale de la Palestine et l'usurpation des terres et des biens des Palestiniens, ainsi que l'oppression et les violations massives y afférentes des droits de l'homme commises en toute impunité par Israël. L'illégalité de l'occupation israélienne a été réaffirmée par l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (voir A/ES-10/273). Toute tentative de créer une fausse équivalence entre Israël, l'agresseur, et les Palestiniens, les victimes, est juridiquement, moralement et politiquement intenable.

Rappelons également que la lutte des peuples sous occupation étrangère pour l'autodétermination et la libération nationale est légitime au regard du droit international et qu'ils ont le droit d'utiliser tous les moyens possibles dans cette lutte pour parvenir à la liberté. C'est la répression de cette lutte pour la liberté qui est illégale. En vertu de la Charte des Nations Unies, les États ont le droit de se défendre contre les atteintes à leur souveraineté et à leur intégrité territoriale. Toutefois, un État qui occupe par la force un territoire étranger ne peut pas invoquer le droit de légitime défense contre ceux dont il a occupé illégalement le territoire.

La solution définitive à ce long conflit qui a coûté tant de vies et qui continue de mettre en péril la stabilité de toute la région réside dans la création d'un État

de Palestine sûr, viable, d'un seul tenant et souverain sur la base des frontières d'avant juin 1967, avec Al-Qods al-Charif comme capitale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afrique du Sud.

M^{me} Joyini (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir donné à l'Afrique du Sud et à d'autres pays non membres du Conseil de sécurité la possibilité de contribuer au débat sur cette évolution alarmante et odieuse d'un conflit déjà tragique qui s'aggrave de jour en jour. Nous remercions les intervenants pour les informations qu'ils nous ont communiquées.

L'Afrique du Sud condamne avec la plus grande fermeté les meurtres de civils en Palestine et en Israël. Le fait de prendre pour cible des civils dans les conflits armés constitue une violation du droit international humanitaire et des Conventions de Genève. Tout comme l'attaque du Hamas contre des civils en Israël était odieuse, il n'y a pas de mots pour exprimer pleinement la condamnation par l'Afrique du Sud du bombardement par Israël de l'hôpital baptiste arabe El-Ahli le 17 octobre, qui a tué plus de 500 personnes et en a blessé plus d'un millier. Le ciblage d'un hôpital – considéré comme un refuge en vertu du droit humanitaire international – est un crime de guerre. De même, le massacre de la population de Gaza par Israël au cours de 12 jours de bombardements aériens d'hôpitaux, d'écoles, d'immeubles d'habitation et d'infrastructures essentielles constitue également un crime de guerre. Le bombardement continu de cibles civiles et le refus de fournir de l'eau, de la nourriture, du carburant et de l'électricité à la population civile de Gaza sont interdits par le droit international humanitaire et les Conventions de Genève.

Le bombardement de l'hôpital baptiste arabe El-Ahli à Gaza constitue la violation la plus flagrante du droit international humanitaire. Les médecins opèrent sans anesthésie et ne disposent pas de l'équipement médical ou des fournitures nécessaires pour traiter les victimes. La souffrance des enfants et de leurs parents est indescriptible et insupportable à notre époque, et ces actes ne doivent pas rester sans conséquences. À défaut, les structures internationales mises en place pour maintenir la paix et la sécurité internationales auront absolument échoué. L'hôpital El-Ahli, qui a été bombardé mardi soir, est un des 22 hôpitaux situés dans le nord de la bande de Gaza auxquels l'armée israélienne avait ordonné d'évacuer les patients et le personnel dans les 24 heures sous peine d'en subir les conséquences. Des centaines de civils s'étaient réfugiés dans l'hôpital lorsqu'il a été bombardé,

car il était censé être un lieu sûr. Israël commet des crimes de guerre, en violation du droit international humanitaire et des conventions de Genève, et il devra répondre de ses actes devant la Cour pénale internationale et la communauté internationale tout entière.

L'Afrique du Sud appelle la communauté internationale à cesser de se montrer indifférente aux violations flagrantes commises contre le peuple palestinien à Gaza et demande au Conseil de sécurité de prendre des mesures concrètes propres à faire cesser le génocide en cours. Nous regrettons qu'une fois de plus, le Conseil n'ait pas été en mesure d'adopter une simple résolution sur la situation humanitaire en Palestine. L'Afrique du Sud appelle à un cessez-le-feu immédiat et à l'ouverture, sans délai, d'un couloir humanitaire pour permettre l'acheminement de médicaments, nourriture et autres fournitures. L'Afrique du Sud demande à Israël de cesser sa campagne génocidaire contre les Palestiniens. Nous appelons le Procureur de la Cour pénale internationale, Karim Ahmad Khan, à déclarer immédiatement son intention d'enquêter sur le bombardement de l'hôpital El-Ahli, ainsi que sur les autres crimes de guerre et actes de génocide commis dans ce conflit, et d'inclure dans son enquête la responsabilité de ceux qui se sont rendus complices de ces crimes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Dandy (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je tiens à remercier les délégations de la Fédération de Russie, des Émirats arabes unis et de la Chine d'avoir demandé la convocation de cette séance d'urgence.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent du Royaume hachémite de Jordanie au nom du Groupe des États arabes.

Hier, nous avons été témoins d'un des crimes contre l'humanité les plus odieux et les plus sanguinaires de l'ère moderne, perpétré dans le cadre de l'agression incessante qu'Israël fait subir au peuple palestinien. La République arabe syrienne condamne avec la plus grande virulence le massacre ignoble commis par les forces sionistes criminelles contre des centaines d'innocents à l'hôpital El-Ahli, dans la bande de Gaza. La brutalité de ce massacre illustre la haine et l'agressivité des autorités israéliennes, qui ont atteint leur paroxysme. Elle nous rappelle les crimes qui ont posé les fondements de cette entité et s'inscrit dans la continuité de l'approche criminelle qui a présidé à la création de cette entité.

Ce massacre abominable ne se serait pas produit si certains pays occidentaux n'avaient pas empêché l'adoption du projet de résolution humanitaire (S/2023/772) présenté par la Fédération de Russie avant-hier. Cette obstruction a fait office de couverture pour la poursuite des crimes israéliens. Il est désormais évident que le silence persistant de la communauté internationale et son absence de réaction face à la démarche criminelle de l'entité israélienne encouragent cette dernière à continuer dans cette même voie, en violation du droit international et du droit international humanitaire. Cette entité continue de procéder au nettoyage ethnique des Palestiniens, de les expulser de leur terre et d'y remplacer la population originelle en installant des colons sur la terre de Palestine. Les intentions de l'entité sont on ne peut plus évidentes lorsqu'elle déplace de force la population de Gaza dans une tentative de reproduire la tragédie de la Nakba en 1948.

L'entité israélienne s'emploie activement à détruire les infrastructures et poursuit son siège inhumain en empêchant la fourniture d'eau, de nourriture, de médicaments et d'électricité, en empêchant l'acheminement de l'aide humanitaire, en utilisant des armes internationalement prohibées et en pratiquant une politique de la terre brûlée contre le peuple palestinien, y compris les femmes et les enfants. Cette entité est tellement impitoyable qu'elle en est arrivée à menacer d'anéantir Gaza et à attaquer un hôpital qui accueillait des personnes vulnérables, lesquelles avaient été forcées de se réfugier dans l'hôpital en raison des menaces de mort israéliennes. Ces personnes pensaient que l'hôpital relevait de la protection internationale et de la protection du droit international humanitaire. Comment le mépris d'Israël pour l'humanité a-t-il pu s'accroître ainsi ? Du fait de son idéologie extrémiste et de sa stratégie de terreur, Israël est devenu l'équivalent de l'organisation terroriste qu'est Daech.

Ce qui est en train de se passer dans les territoires palestiniens occupés n'a pas commencé le 7 octobre. Il s'agit au contraire de la conséquence des décennies de refus israélien de reconnaître le droit du peuple palestinien de créer un État indépendant ayant Jérusalem pour capitale, et de l'occupation persistante et de l'intensification des pratiques agressives entamées en 1948 qui accompagnent ce refus. Dans ce contexte, la République arabe syrienne souligne que la région ne connaîtra pas la stabilité tant que l'entité israélienne et les pays occidentaux qui la soutiennent s'entêteront à nier et à s'efforcer de dissimuler cette vérité historique et humanitaire. La République arabe syrienne réaffirme son appui à la cause palestinienne, cause arabe centrale. Nous n'avons ménagé aucun effort, et nous ne les ménagerons pas, pour soutenir le peuple palestinien

frère dans son combat légitime pour recouvrer les droits qui lui ont été volés il y a plus de 70 ans, notamment son droit légitime et inaliénable de se défendre et de libérer sa terre. Il est de notre devoir à tous d'apporter notre appui au peuple palestinien et à sa résistance.

Dans l'intervalle, les forces d'occupation israéliennes poursuivent leurs attaques répétées contre la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Elles ont lancé trois attaques contre les aéroports internationaux civils de Damas et d'Alep en l'espace de 48 heures, dont la plus récente a eu lieu samedi, le 14 octobre. Ces attaques ont causé des dommages matériels aux deux aéroports et les ont mis hors service. Cette agression n'est rien d'autre qu'un effort frénétique des autorités israéliennes terroristes pour déclencher une guerre dans toute la région. La République arabe syrienne ne restera pas non plus sans rien dire face aux violations des forces d'occupation israéliennes ou à leurs attaques contre les terres syriennes et contre notre peuple dans le Golan syrien occupé. Nous mettons une fois de plus Israël en garde contre les conséquences qu'il encourt à poursuivre ces violations, et nous condamnons le fait que certains pays, qui se targuent de défendre le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme, continuent d'appuyer ces pratiques, que ce soit activement ou en gardant le silence. Cela rend ces pays complices des auteurs de ces crimes et montre clairement à quel point ils appliquent deux poids, deux mesures.

Pour terminer, la République arabe syrienne tient les pays occidentaux qui soutiennent Israël, en particulier les États-Unis, pour responsables des massacres perpétrés par l'occupation israélienne. Le jour viendra bientôt où ces pays devront répondre de ces crimes. En soutenant Israël, ces pays se rendent complices de tous les massacres systématiques qu'il commet contre le peuple palestinien. Mon pays rejette également l'approche que ces pays ont adoptée, qui dénature les valeurs humaines en faisant l'amalgame entre l'agresseur et la victime et en condamnant la victime plutôt que l'agresseur. Comment peut-on mettre sur un pied d'égalité l'occupant israélien et le peuple palestinien vivant sous l'occupation ? Aujourd'hui plus que jamais, le Conseil de sécurité doit honorer les obligations que lui fait la Charte des Nations Unies et mettre un terme aux attaques brutales contre le peuple palestinien frère, en instaurant un cessez-le-feu immédiat, en s'employant à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza et en empêchant le déplacement forcé de sa population.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al-Fatlawi (Iraq) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos efforts pour organiser la présente séance.

Nous saluons les initiatives et les positions qui cherchent à mettre un terme aux graves violations que commettent les forces d'occupation israéliennes. Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient de leurs exposés complets.

Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant du Royaume hachémite de Jordanie au nom du Groupe des États arabes.

Au fil des décennies, le Conseil de sécurité a tenu des dizaines de séances dans cette salle pour débattre de la situation dans les territoires palestiniens occupés et des crimes que ne cesse de subir le peuple palestinien. Or, soit ces séances n'ont débouché sur aucune mesure contraignante concernant ces crimes, dans le respect de la Charte des Nations Unies, soit les mesures adoptées dans le cadre de résolutions du Conseil ont été ignorées. Cela a encouragé Israël à continuer inlassablement de commettre ses crimes, en avançant des prétextes sans fondement, en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement de la République d'Iraq condamne avec la plus grande fermeté le crime odieux perpétré par les forces d'occupation israéliennes, qui ont bombardé l'hôpital El-Ahli, faisant des centaines de martyrs et de blessés parmi les citoyens palestiniens innocents. Ce crime s'inscrit dans le prolongement des crimes et violations que commettent les forces d'occupation israéliennes depuis 70 ans. L'Iraq appelle la communauté internationale et, en particulier, le Conseil de sécurité à honorer leur responsabilité juridique et morale au regard du maintien de la paix et de la sécurité internationales en mettant fin à ces violations, ces massacres et ce génocide, car ces pratiques constituent de graves violations du droit international, du droit international humanitaire, de la Charte des Nations Unies et de tous les instruments et normes humanitaires internationaux relatifs à la protection des civils. Nous demandons aussi de faire en sorte que les auteurs de ces actes en répondent.

L'Iraq appelle également le Conseil de sécurité à cesser d'être sélectif et à prendre des mesures urgentes pour lever le blocus, mettre fin aux déplacements forcés et ouvrir les points de passage afin de garantir l'accès à l'aide humanitaire et aux produits de première nécessité tels que le carburant, les médicaments, l'eau et la nourriture. Nous

présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes innocentes. La République d'Iraq se coordonne avec les pays concernés pour faire parvenir une aide humanitaire et médicale à la bande de Gaza.

Pour terminer, l'Iraq réaffirme son appui résolu à la cause palestinienne afin que les Palestiniens puissent jouir de leurs droits légitimes et inaliénables en vertu des résolutions de la légitimité internationale, et de leur droit à l'autodétermination en créant un État indépendant avec Jérusalem pour capitale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Brésil de tous les efforts qu'il a déployés afin de permettre au Conseil de sécurité de se saisir de la grave situation humanitaire qui sévit au Moyen-Orient.

Nous sommes horrifiés et consternés par le bilan humain et la destruction constatés à l'hôpital El-Ahli de Gaza. Cet événement survenu tout récemment illustre à quel point la situation est dramatique. Nos pensées vont à toutes les victimes déplorées depuis le début de la crise. Nous déplorons également la mort de membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à Gaza, et nos pensées vont à tous les acteurs humanitaires qui travaillent sans relâche pour soutenir la population de Gaza actuellement.

Je voudrais rappeler les principes les plus fondamentaux du droit international humanitaire : la protection de tous les civils doit être assurée partout et en tout temps ; les attaques contre les infrastructures civiles sont illégales.

L'Union européenne est très claire. Nous condamnons le Hamas et ses attaques terroristes brutales et aveugles contre Israël. Nous appelons à libérer immédiatement tous les otages sans aucune condition préalable. Rien ne saurait justifier le terrorisme. Nous soutenons le droit d'Israël de se défendre, conformément au droit international et au droit international humanitaire, face à ce type d'attaques violentes et aveugles.

Les habitants de Gaza sont à présents menacés par une catastrophe humanitaire. Il est absolument vital de fournir d'urgence une aide humanitaire à tous les civils qui ont un besoin criant d'eau, d'électricité, de nourriture et de médicaments.

L'Union européenne prend des mesures. Nous avons augmenté notre aide d'urgence au peuple palestinien. Nous avons triplé, à 75 millions d'euros, le montant de notre aide humanitaire destinée aux civils de Gaza qui en ont besoin. Nous avons lancé un pont aérien humanitaire, et plusieurs

vols à destination de l'Égypte ont permis de livrer des fournitures cruciales aux organisations humanitaires sur le terrain à Gaza, notamment des médicaments, des trousseaux d'hygiène et de quoi réaliser des abris. D'autres fournitures d'urgence prélevées sur les stocks de secours d'urgence de l'Union européenne sont disponibles et pourront être acheminées vers nos partenaires humanitaires dès qu'ils en feront la demande. Un accès sans entrave doit être accordé pour livrer l'aide humanitaire à Gaza.

L'Union européenne reste attachée à une paix durable et pérenne, fondée sur la solution des deux États, en redynamisant les efforts déployés dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Nous soulignons qu'il faut engager un ample dialogue avec les autorités palestiniennes légitimes, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux susceptibles de jouer un rôle constructif pour prévenir une nouvelle escalade.

La séance est levée à 14 h 35.